

Automne,
 ouverture de la chasse.
 Avec les feuilles mortes
 tombent les enquêtes disciplinaires.
 Dominique poursuit le meneur,
 mais déjà il rentre bredouille.

Aujourd'hui, une douzaine d'étudiants et d'assistants sont l'objet de poursuites disciplinaires de la part de notre cher Recteur, Dominique Rivier. Ils risquent la censure (blâme) ou la suspension pour un semestre. Que leur reproche-t-on ? quel est leur délit ?

Ils sont poursuivis pour avoir protesté le semestre passé avec 250 autres étudiants contre la menace du numerus clausus. En avril de cette année le Conseil d'Etat prenait un arrêté permettant la limitation d'accès à l'université si le besoin s'en faisait sentir. Cette menace suscita immédiatement des réactions. Une assemblée générale eut lieu le 9 mai. Elle réunissait aussi bien des membres de l'université que des gymnasiens. Les 300 personnes présentes décidèrent de mettre sur pied une journée d'action pour protester contre l'arrêté.

Le 22 mai, 250 personnes y prirent part en participant à deux commissions de travail, à une assemblée générale et à une manifestation. Ce mouvement constitua un pas en avant par rapport aux mouvements précédents qui, à l'exception de celui de 1968, se limitèrent à une faculté ou école. Sa structure démocratique (délégués de fac choisis au sein du mouvement, élection d'une coordination chargée de préparer et d'élargir la mobilisation) permet d'affirmer que les prétendus "meneurs", que le Recteur veut maintenant poursuivre, n'existent en fait que dans son imagination de flic, incapable de comprendre que ce sont les menaces de numerus clausus qui provoquent la protestation des étudiants et non pas les menées subversives d'agitateurs professionnels...

Il y a quelques jours les étudiants et assistants poursuivis, accompagnés d'une vingtaine de participants au mouvement, sont allés à la convocation du Juge chargé de l'instruction de l'affaire. Ils refusèrent alors d'entrer dans le jeu de l'enquête disciplinaire dont la procédure est une triste farce. En effet le Rectorat juge souverainement sur préavis d'une commission disciplinaire qu'il nomme lui-même (3 professeurs et 3 étudiants ou assistants selon les cas) et dont le nom des membres n'est pas rendu public. De plus, la personne poursuivie ne peut ni être entendue par cette commission ni consulter son dossier.

Mais surtout leur attitude face au juge montre concrètement que le mouvement dans son ensemble revendique la responsabilité de toute la mobilisation et refuse la thèse des meneurs. Dans ce sens une déclaration commune fut remise, affirmant que l'action du semestre passé était tout à fait légitime, que tous les signataires l'assumaient et demandant la levée immédiate des enquêtes disciplinaires.

Il s'agit maintenant d'élargir cette forme de refus, de signer et faire signer largement cette déclaration. Tous ceux qui ont participé à la mobilisation, tous ceux qui sont d'accord avec les objectifs de cette lutte sauront ainsi faire échec à la répression ridicule des autorités universitaires.

comité d'action contre
 le numerus clausus

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA DECLARATION !

LEVEE IMMEDIATE DES ENQUETES DISCIPLINAIRES !

ABROGATION DE L'ARTICLE 96 bis !

MEETING

PETROLE - ENERGIE : LA CRISE DU CAPITALISME !

16 h 15, Salle 3 ter, ANCIENNE ACADEMIE

Mercredi 23 janvier 1974.

"LA SITUATION EST PLUS GRAVE QUE VOUS NE CROYEZ ! "clament les grands trusts de l'Union Pétrolière à coup de pages de publicité dans les quotidiens à grand tirage. "J'APPUIE L'APPEL DE L'UNION PETROLIERE "bèle le Conseiller Fédéral Brugger, Chef du Département Fédéral de l'Economie Publique. Les compagnies multinationales et leurs laquais politiques essaient dans une vaste action idéologique de mettre sur le dos des " Arabes" les problèmes toujours plus insolubles du capitalisme en déclin.

UN NOUVEAU RAPPORT DE FORCE BIEN FRAGILE !

Depuis 1970 (et non pas depuis la guerre du Kuipour) le ton a changé dans les négociations pétrolières entre états producteurs et grands trusts. Alors que pendant près de 15 ans le prix du "brut" n'avait fait que chuter, rapidement, en quelques mois, il s'est relevé. Ce relèvement est malgré les apparences tout relatif, en effet, LES DERNIERES AUGMENTATIONS ONT JUSTE PERMIS DE RATTRAPER LE PRIX PAYE AVANT LE COUP DE SUEZ EN 1956.

D'autre part si à court terme les pays producteurs bénéficieront d'un marché de "vendeurs", cet avantage, momentanément concédé par les grands trusts du pétrole risque de ne durer que quelques temps. En effet, les EXXON, SHELL et autres SOCAL tentent actuellement de grandes opérations de désinvestissement dans le secteur pétrolier arabe au profit des gisements d'Alaska, des Schistes bitumineux, du charbon et de l'énergie atomique (qu'ils contrôlent déjà à plus

de 50 %). Ces opérations terminées, dans quelques années, ils tenteront alors de détendre à nouveau le marché de l'énergie et d'attaquer de face les producteurs arabes qui connaîtront alors de sérieuses pressions sur le prix de leur pétrole.

"L'INDEPENDANCE ENERGETIQUE DU PAYS"

L'approvisionnement pétrolier de la Suisse est un pillage impérialiste caractéristique, encore plus fort que pour les autres matières premières. Quand les politiciens bourgeois commencent à parler de "dépendance intolérable vis à vis de l'étranger", c'est qu'ils ne sont plus sûrs de ce pillage. Quand les xénophobes et les nationalistes prônent "l'indépendance énergétique du pays" ils ne font que transposer le rêve nazi d'Empire autarcique. Or les marxistes savent que la division internationale du travail est un fait et que, dans une société en transition vers le socialisme, elle se maintiendrait, mais de pillage d'une minorité sur l'ensemble du monde, deviendrait une planification internationale du travail.

LE MYTHE DE LA PENURIE.

En pleine crise inflationniste (12 % en Suisse en 73), le capitalisme en déclin tente de détourner l'attention des travailleurs sur "l'agression arabe". Or, il n'y a pas de pénurie de l'énergie, au niveau des ressources, et les pressions sur l'approvisionnement immédiat sont principalement dues à une politique spéculative de la part des grands trusts. Par contre il y a début de crise et les appels aux "consommateurs" à l'économie et à la restriction personnelle trouvent leur corollaire dans le blocage des salaires. L'anarchie actuelle de l'approvisionnement énergétique, la solution suicidaire de l'énergie atomique de fission, illustrent à nouveau l'incapacité du capitalisme à assurer le développement harmonieux des forces productrices et signifie que l'alternative Socialisme ou barbarie est à l'ordre du jour !

ELECTIONS CANTONALES DES 2 ET 3 MARS

POUR QUELLE POLITIQUE UNIVERSITAIRE ?

A la fin de la semaine, le Grand Conseil et le Conseil d'Etat vont être élus pour une période de 4 ans. Or, c'est de ces deux autorités que dépendent l'organisation et la gestion de l'Université : détermination du budget, crédits alloués aux bourses d'études, ratification de la nomination des professeurs, lois réglant le fonctionnement de l'Uni, etc.

Pour cette raison, il est important de savoir ce que nous préparons au niveau de l'Uni (et sans parler ici du reste !) l'actuel Conseil d'Etat et la majorité bourgeoise qui le soutient, qui va d'ailleurs dans la même direction que ce qui a été fait durant les 4 années précédentes : rappelons seulement le refus du Conseil d'Etat (et de son automatique majorité) de supprimer l'article 96bis limitant la liberté d'expression à l'Uni, ainsi que le lui demandait le groupe du P.O.P.

En mai probablement, devra être discutée et votée sur proposition d'une commission extra-parlementaire (sur le fonctionnement de laquelle nous reviendrons...) la NOUVELLE LOI SUR L'UNIVERSITE. Comme l'ancienne loi actuellement en vigueur, elle règle les points suivants : organisation de l'Uni en facs, gestion de l'Uni, participation des étudiants, nomination des professeurs, organisation des études, etc. Quels sont les traits dominants de cette nouvelle loi ?

- IMMOBILISME TOTAL DANS PLUSIEURS DOMAINES

- ACCENTUATION D'UNE POLITIQUE CONSERVATRICE ET AUTORITAIRE AILLEURS

ORGANISATION DE L'UNIVERSITE

La nouvelle loi reprend et accentue le cloisonnement étroit entre facultés, entre instituts, entre écoles. Ce qui, de plus en plus, se révèle être une entrave à la formation d'hommes capables de comprendre (et donc de transformer) le monde dans lequel ils auront à exercer leur profession et aboutit à former des spécialistes incapables de resituer leur discipline dans un contexte général.

RECTORAT FORT

Au lieu d'être nommé pour 2 ans, le rectorat verra son mandat prolongé et il sera renforcé. Parallèlement ses pouvoirs seront augmentés. Ainsi pour le budget de l'Uni : selon la loi actuelle, les sommes demandées par les différentes facultés sont votées au niveau des autorités cantonales; dans la nouvelle loi, il est prévu qu'une somme globale est attribuée par ces autorités au rectorat, qui décide donc lui-même de la répartition entre les facs. Cette répartition est très importante, car c'est à ce niveau qu'il y a tentative de la bourgeoisie de rentabiliser l'Uni et de l'orienter selon les besoins du grand capital en privilégiant les facs rentables rapidement au détriment des autres. Cette tendance s'exprime naturellement aussi au niveau du Conseil d'Etat et de la majorité bourgeoise du Grand Conseil, mais au moins là il y a possibilité de savoir ce qui se passe et d'intervenir publiquement, ce qui sera bien plus difficile avec le genre de rectorat et de gestion "démocratique" que l'on nous prépare.

PARTICIPATION

Le projet ne prévoit même pas une "participation" à tous les niveaux : les étudiants ne pourront être présents qu'au niveau des départements, et encore sous forme de commissions consultatives seulement !

NOMINATION DES PROFESSEURS

La "nouvelle" loi ne prévoit à ce sujet aucun changement : les profs continueront à être nommés par cooptation, sans qu'il y ait mise au concours des postes. Cette méthode conservatrice et anti-démocratique empêche toute intervention des étudiants et des assistants et elle rend plus difficile l'introduction de méthodes et de conceptions nouvelles à l'intérieur de l'Uni.

... QUI ET COMMENT CE PROJET A-T'IL ETE FAIT ?

Cette loi a été mise au point par une commission extra-parlementaire dont les membres sont désignés par le Conseil d'Etat: représentants des partis, de l'Uni, de l'industrie privée. Ce qui signifie concrètement : le poids prépondérant des professeurs réactionnaires, des gens dont on se demande (plus exactement, on fait semblant de se demander !) ce qu'ils ont à voir avec la réforme de l'Uni : le directeur du Crédit Foncier, des délégués de Bobst, de la FAL... Au départ, il y avait aussi 2 étudiants qui ont très vite démissionné, se considérant comme non représentatifs de leurs camarades puisqu'ils n'avaient pas été élus par eux, et refusant de les engager ainsi par leur présence.

Le fonctionnement de cette commission, comme sa nomination, n'est pas démocratique : jamais les problèmes de fond n'ont pu être abordés, la commission étant paralysée par des projets amenés par le rectorat; la documentation reçue était partielle; après 3 ans de mise en veilleuse de la commission, il a fallu à tout prix établir un projet très rapidement; sous prétexte d'expérimentation, la commission a été court-circuitée et mise devant le fait accompli (ainsi en ce qui concerne le rectorat où les nouvelles structures sont en fait déjà en place, absolument "illégalement"). Pour toutes ces raisons, la représentante du P.O.P. a finalement démissionné publiquement, constatant l'impossibilité de tout travail réellement démocratique.

Il est scandaleux que la gestation d'une nouvelle loi pour l'Uni se fasse pour ainsi dire à huis-clos, sans qu'il y ait un débat généralisé à l'intérieur de l'Uni, entre tous ceux qui sont directement concernés.

IL FAUT DONC S'OPPOSER A TOUT PRIX A CETTE LOI REACTIONNAIRE ET AUTORITAIRE

COMMENT ?

- en informant partout autour de soi de l'imminence de la discussion sur ce projet de loi au Grand Conseil; en en discutant entre étudiants, assistants et profs.
- en se préparant dès la rentrée à faire pression pour repousser cette loi.
- en renforçant la seule opposition véritable au sein du Parlement: le P.O.P.

Les 2 et 3 mars,

VOTEZ P.O.P. !

QUI EST RESPONSABLE ?

Une pétition signée par la majorité des étudiants de psycho 2e année avait été envoyée à la présidence de l'école en février dernier ;

Au cours de la dernière assemblée du 25 avril, nous attendions une réponse enfin définitive et écrite sur les points soulevés (forme et contenu des cours, nombre des examens, disposition d'une salle, examens publics également pour les étudiants inscrits à la session en cours).

Or le président de l'école prétendait ignorer l'existence de cette pétition. S'agit-il d'un grave oubli ou d'une attitude délibérée qui consiste à éluder toute revendication? Dans tous les cas les étudiants se sentent indignés par l'attitude de certains profs consistant à se retrancher systématiquement derrière les règlements et à revendiquer leur irresponsabilité leur impuissance face au rectorat et aux règlements.

Nous constatons que le "dialogue" par voie légale et la confiance recommandée s'avèrent sans résultats pour les étudiants. Les raisons invoquées pour différer une prise de position nette des profs de psycho s'appuient sur la coordination universitaire concernant la licence romande de psychologie.

Or, renseignements pris, le régime des examens à Genève diffère totalement. (Par exemple nombre d'examens supérieur à Lausanne pour la même demi-licence). Par conséquent, il existe effectivement un pouvoir de décision au niveau de l'école SSP.

A quinze jours des inscriptions pour la session de juillet, il apparaît clairement que seul, une action de TOUS LES ETUDIANTS pourra encore changer cet état de fait.

C'est pourquoi nous convoquons une

ASSEMBLEE DES ETUDIANTS DE PSYCHO

Mercredi 1er mai à 8h15

Devant l'ancienne académie

A LA PLACE DU COURS DE PSYCHO DIFFÉRENTIELLE

au cours de laquelle les moyens d'action efficaces seront discutés et décidés concernant les points suivants:

1. exigence de 7 examens au lieu de 8
2. libre choix de la forme et du contenu des examens
3. admission au 5e semestre sans demi-licence en octobre
4. situation des étudiants en orientation par rapport à la formation des orienteurs en cours d'emploi
5. coordination avec: -étudiants de 1ère psycho
-étudiants psycho de Genève

Un groupe d'étudiants de 2e psycho

tous à la journée d'action contre le numerus clausus !

Lors de l'assemblée générale du 9 mai, en même temps qu'une résolution dénonçant le Numerus Clausus et le type d'arguments avancés par le recteur, la proposition d'une journée d'action contre le Numerus Clausus a été adoptée à l'unanimité. Quel est le sens d'une telle journée :

REFORME DE L'ENSEIGNEMENT ET FINANCEMENT DE L'UNIVERSITE

— Contrairement à ce que voudrait nous faire croire l'aspect exceptionnel d'un tel arrêté, le N.C. s'inscrit dans une politique d'ensemble du système de formation. D'ailleurs, même en cas d'abrogation de l'arrêté du Conseil d'Etat, une disposition autorisant la limitation des entrées à l'université reste inscrite dans la loi universitaire qui doit être votée au Grand Conseil dans l'année à venir. N'est-ce pas sur demande centrale, pour mieux pouvoir planifier un N.C. au niveau national que l'arrêté a été adopté ? De toute évidence, le N.C. n'est qu'un aspect d'un ensemble de mesures prévues, dont le but est de réadapter la formation aux nouveaux besoins de l'industrie, et ceci au moindre coût. Le N.C. présente donc l'avantage extrême d'être facilement redéfinissable quant au nombre, ce qui est nécessaire aujourd'hui vu l'incapacité de la bourgeoisie de définir ou de planifier à long terme ses besoins. Dès lors, cette journée d'action, en abordant des problèmes communs aux écoliers gymnasiens et universitaires doit montrer que le N.C. n'est qu'un aspect de la sélection qui s'opère dans le processus de formation, qu'un aspect de la rentabilisation de l'université en général. Cette journée sera donc l'occasion d'une première confrontation qui, à partir d'expériences partielles et spécifiques, nous permettra d'avoir une appréhension globale de la réforme, pour unir nos efforts contre la rentabilisation de la formation.

PARTICIPEZ A LA COMMISSION SUR LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT!

Lors de cette commission, chaque établissement et faculté présenteront par le biais de panneaux et d'interventions le caractère spécifique que prend la réforme chez eux.

— Nous ne croyons pas à une université évoluant en vase clos, coupée du reste de la société. Au contraire nous sommes pour une formation répondant aux besoins réels de la société. Nous sommes contre une université qui refuse de former des médecins, enseignants,

en nombre et en qualité dont la société a objectivement besoin et préfère former des directeurs, des spécialistes en marketing qui ne servent que les intérêts d'une minorité. C'est parce que l'université aujourd'hui ne sert que les intérêts de cette minorité que nous nous opposons à ce que ce soit un système fiscal imposant essentiellement les plus défavorisés qui finance une telle politique.

Les autorités universitaires vantent la neutralité et l'objectivité qui règnent à l'université. Chaque jour, ne fut-ce qu'au niveau du contenu des cours, cette prétention est démentie. Cependant, le contenu ne suffisant pas c'est directement que l'université tend, et de plus en plus, à se lier à l'industrie privée. Ainsi :

- des professeurs siègent également dans des conseils d'administration d'entreprises, de banques, etc.
- des représentants de l'industrie siègent dans le Conseil d'Ecole de l'Ecole Polytechnique.
- des professeurs invitent dans le cadre de leur cours des représentants de l'industrie privée qui vantent les bienfaits des investissements suisses au Brésil par exemple.
- l'industrie privée patronne ou finance différentes écoles ou instituts (école de commerce, faculté des sciences, etc...).

PARTICIPEZ A LA COMMISSION SUR LE FINANCEMENT DE L'UNIVERSITE ET LES LIENS AVEC L'INDUSTRIE !

Parallèlement, lorsque les étudiants prennent de leur côté des initiatives et réclament l'invitation de telle ou telle personne, ils se confrontent à une opposition des autorités universitaires: soit le manque de crédits est invoqué, soit le droit d'expression politique leur est simplement refusé.

LA FETE

— Cette journée faisant suite à l'assemblée générale tenue le 9 mai, inaugure le plus large mouvement étudiant et lycéen qui soit apparu depuis 1968. Dans ce sens, elle doit non seulement nous permettre de discuter des problèmes liés à la réforme du système de formation, mais doit représenter notre volonté de lutte et d'opposition à cette politique. Pour ces deux raisons, cette journée d'action sera également une fête, celle de la renaissance d'une opposition universitaire et lycéenne à la politique des

autorités. C'est pourquoi nous revendiquons l'aspect de fête que doit prendre cette journée

et vous invitons

▶ AU "PIC-NIC" DU 22 MAI ◀

avec des variétés, participation et intervention de camarades ayant pris part à d'autres luttes dans le reste de la Suisse, expositions, etc...

LES MOBILISATIONS ETUDIANTES EN EUROPE

— Depuis le début des années 60, un mouvement étudiant et lycéen est apparu sur la scène politique, qui a pu, à certains moments, jouer un rôle déterminant. Liés ou non à la rentabilisation de l'enseignement ou à des problèmes universitaires et scolaires, ces mouvements prennent aujourd'hui pour nous un aspect exemplaire aussi bien quant au type d'opposition qu'ils ont développé face à une politique centrale de "leurs" autorités que par la place qu'ils ont su donner à ces mouvements dans le cadre d'une radicalisation plus large de la société.

TOUS AU MEETING SUR LES LUTTES ETUDIANTES ET LYCEENNES EN EUROPE.

Y participeront des représentants des mouvements étudiant et lycéens de France, Belgique et Suisse.

— Il est normal que l'ampleur des problèmes auxquels le N.C. est lié nous amène à élargir la journée d'action sur des thèmes comme la réforme de l'enseignement, le financement de l'université, etc... Néanmoins, l'objectif central de cette mobilisation reste :

- l'abrogation de l'arrêté
- le refus du Numerus Clausus
- l'obtention de la liberté d'expression et d'activité politique à l'université

Or, l'ampleur de la mobilisation sera décisive, non seulement pour l'obtention de nos revendications, mais sera également un stimulant extraordinaire pour

le développement des luttes contre tous les autres aspects de la réforme scolaire. Nous avons vu quel arbitraire gouverne aux décisions adoptées par "nos" autorités. Les étudiants doivent répondre à cet arbitraire en revendiquant leur droit à un contrôle sur le contenu et les formes de l'enseignement.

D'autre part, tenant compte des déclarations ultra-réactionnaires du recteur Rivier, dénonçant même les acquis pourtant quasi inexistantes de la "démocratisation des études", au nom de la défense des "élites", cette mobilisation doit prendre la forme d'une dénonciation du recteur et de ses pratiques.

Le meilleur moyen d'obtenir satisfaction est de faire la démonstration de notre force en manifestant massivement à la fin de la journée du 22. Cette manifestation doit nous permettre de capitaliser nos efforts de la journée, de les recentrer sur un objectif précis: le rectorat. C'est effectivement au rectorat, en tant qu'instigateur, et au Conseil d'Etat, en tant qu'auteur de l'arrêté, que nous adresseront une motion exigeant l'abrogation de l'arrêté.

A l'occasion de cette mobilisation nous dénonçons également les tentatives du rectorat et des autorités scolaires d'empêcher le développement de la mobilisation contre le N.C. par le biais de pressions exercées sur les organisateurs de l'assemblée générale du 9 mai, de menaces de suspension contre les gymnasiens participant à la journée du 22 et à l'agitation préparatoire à cette journée, de fermetures de salles lors de la tenue d'assemblées générales à l'université, etc...

— ABROGATION DE L'ARRETE DU CONSEIL D'ETAT !

— NON AU NUMERUS CLAUSUS !

NON A LA SELECTION ET A LA SCOLARISATION

— LIBERTE D'EXPRESSION ET D'ACTIVITE POLITIQUE !

suspension des cours le 22 mai

9h30 ANCIENNE ACADEMIE (Cité)

Début de la journée d'action:

- Commission sur la réforme de l'enseignement
- Commission sur le financement de l'université et sur ses liens avec l'industrie.

14h.30 ECOLE DE MEDECINE: MEETING
SUR LES LUTTES ETUDIANTES ET LY-
CEENNES EN EUROPE

12h30 "SIT IN" PREAU DE L'ECOLE DE MEDECINE

(rue du Bugnon 9, à l'ouest au-dessus de la Place de l'Ours en direction de l'hôpital)

- Variétés(chanteurs,théâtre,etc)
- Interventions de camarades ayant participé à d'autres mouvements dans le reste de la Suisse
- Expositions — etc.

16h00 MANIFESTATION
DEPART: PLACE DE L'OURS

Parcours: place de l'Ours-Caroline-Pont Bessière-rectorat

TOUS A LA MANIFESTATION !

■ 16 h Place de l'Ours ■

Plethoriens de toute faculté unissons-nous!

Le 3 avril 1974, le Conseil d'Etat décide l'arrêté suivant:

" Sur proposition du rectorat et en cas de nécessité, le Conseil d'Etat peut prendre des mesures restrictives ou poser des exigences supplémentaires à l'immatriculation des bacheliers ou des titulaires d'un diplôme équivalent "

Que peuvent être ces mesures restrictives et ces exigences supplémentaires ?

1. Limitation arbitraire du nombre des inscriptions
2. Choix des étudiants selon les meilleures notes au baccalauréat
3. Etablissement de préalables divers "doublant" ainsi le baccalauréat

etc

Ces méthodes ne sont-elles pas autant arbitraires les unes que les autres et ne favorisent-elles pas le bachotage au sens véritable du terme ?

Pourquoi de telles mesures ?

En 1961 l'enseignement secondaire devient gratuit, ce qui a pour effet d'augmenter considérablement les effectifs des collèges et des gymnases. Très vite on doit construire de nouveaux bâtiments (Elysée, Bergière etc...) et prévoir d'autres gymnases (Vevey, Yverdon, Lausanne.)

Dès 1968, le problème s'étend à l'université et celle-ci n'est pas près de le résoudre.

En effet, le nombre des étudiants augmentant, la marge de manoeuvre de chacun devient d'autant plus étroite et dès lors il est nécessaire d'assurer une orientation professionnelle efficace. Celle-ci reste quasi inexistante.

De plus, l'uni se trouve face à un problème pédagogique. Les anciennes méthodes d'enseignement (cours ex-cathedra) et de contrôle (signatures, examens, ...) ne sont plus applicables telles quelles.

Face à cette situation, certains professeurs proposent leurs solutions:

- scolarisation: en établissant des contrôles de présence, des travaux écrits réguliers, des examens semestriels ...
- selection plus sévère en limitant le nombre d'échecs possibles aux examens, en renforçant le barrage aux examens propédeutiques

Le rectorat propose quant à lui l'arrêté exposé ci-dessus pris, on le rappelle, par le Conseil d'Etat sans en avoir débattu devant le Grand Conseil. Cette solution entre en contradiction avec l'un des buts de la réforme de l'enseignement vaudois votée elle ~~xxx~~ par le Grand Conseil. (égalité des chances d'accès aux études supérieures par la suppression

de l'examen d'entrée au collège et de la distinction entre enseignement primaire et secondaire.)

L'opinion du recteur à ce sujet est exprimée entre autres dans "24 Heures" du 14 mars 1974 et dans le bulletin patronal d'avril 1974.

Il est temps, devant cette situation, de se poser quelques questions fondamentales.

1. Que veut-on dire, en ce qui concerne l'université, par démocratisation des études : accès pour le plus grand nombre aux études supérieures ou égalité des chances de chacun pour y parvenir ?

Qu'implique une réelle ~~ammanman~~ démocratisation des études ?

X.

2. On parle souvent de la baisse de qualité des étudiants. Sur quoi se base-t-on pour faire de telles affirmations ? Qu'insinue-t-on par là ? Car si un plus grand nombre de gens ont accès à l'université et à ses diplômes, la valeur d'échange (sur le marché du travail) de tels diplômes diminue sans que leur valeur réelle baisse pour autant. Si il est vrai qu'il y a corrélation entre l'accroissement du nombre d'étudiants et la baisse du niveau, à quoi cela est-il dû ? Ne peut-on pas l'imputer au fait que les professeurs, dans leur ensemble, n'ont pas réussi à résoudre les nouveaux problèmes pédagogiques posés par l'accroissement des effectifs ?

3. Dans quel cadre y-a-t-il pléthore d'étudiant : dans celui des débouchés proposés ou dans celui des ~~besoins réels de la société~~ ? N'y a-t-il pas de nouveaux débouchés à créer ? Veut-on faire de l'université une école professionnelle ?

4. Comment financer l'université ?

Les industries et autres milieu d'affaire ne profitent-ils pas d'une main d'oeuvre formée au frais du contribuable ?

N'est-il pas étonnant qu'on pousse de hauts cris devant le coût de l'université, alors que dans d'autres domaines on a plutôt tendance à se taire ?

Venez donc tous essayer de répondre à ces questions durant la journée d'action contre le numerus clausus mercredi 22 mai 1974 !

- ~~REMANQUEMENT DE L'ARTICLE DU CONSEIL D'ETAT.~~

- ABROGATION DE L'ARTICLE DU CONSEIL D'ETAT.

- NON AU NUMERUS CLAUSUS.

Quelques pléthoriens des facultés de : Médecine
Sciences
Lettres

éd. resp. F. Conne

HEC et leurs amis !

Lausanne, le 1er mai 1974

RECOMMANDEE

Monsieur Jean-Blaise DUPONT
Président de l'Ecole des
Sciences sociales et politiques
Vuillermet 3-5

1005 L a u s a n n e

Monsieur le Président,

En février 1974, les étudiants de 2ème année en psychologie vous ont fait parvenir une pétition, demandant, entre autres, la réduction du nombre d'épreuves d'examens pour la demi-licence. A quinze jours des inscriptions aux examens de la session de juillet 1974, il n'a toujours pas été donné suite officielle à cette requête.

Celle-ci s'appuie sur les faits suivants: pour l'obtention de la "même" demi-licence, il existe des différences sensibles quant au nombre d'épreuves d'examens et de rapports de travaux pratiques entre les diverses universités romandes. Comparativement à celles de Genève, les exigences lausannoises sont nettement plus élevées et représentent une charge trop lourde, pour deux raisons:

- le trop grand nombre de disciplines oblige l'étudiant à une dispersion et à une superficialité préjudiciables à une formation cohérente;
- le règlement genevois d'admission au 2ème cycle empêche l'étudiant de s'inscrire au cinquième semestre, sans avoir obtenu sa demi-licence. En cas d'échec, si l'étudiant veut bénéficier d'une deuxième chance, sans perdre une année, il est obligé de passer toutes les épreuves en juillet et ne peut utiliser la possibilité de fractionner son examen. Or, il semble impossible de préparer valablement huit épreuves et un rapport de recherche, en plus des nombreux travaux exigés durant l'année.

Ces différentes constatations légitiment les revendications minimales suivantes, décidées ce jour à l'unanimité par l'Assemblée des étudiants de 2ème année en psychologie:

- 1) Suppression d'une épreuve d'examen, au choix de l'étudiant, parmi les huit imposées actuellement.

./.

- 2) En cas d'échec en octobre, admission provisoire, avec cinquième semestre validé, jusqu'à l'obtention de la demi-licence en mars.

L'Assemblée des étudiants attend de votre part, après que vous ayez pris contact avec les autres organes de décision, une réponse définitive et écrite tenant compte de ses revendications, avant le 13 mai 1974. A défaut, toute inscription aux examens à la date prévue (16 mai 1974) devra être différée. En fonction de votre réponse, l'Assemblée des étudiants se réserve le droit de prendre les mesures qu'elle jugera adéquates.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments distingués.

Les étudiants de 2ème année
Licence romande en psychologie

Photocopies à: Monsieur le Président de la Commission de coordination entre les universités romandes
Monsieur Rémy Droz, responsable de la 2ème année
Mademoiselle Bärbel Inhelder, EPSE (à transmettre)
Mesdames Y. Hatwell et B. Raymond-Rivier.)

C. Allain
L. L. M. H.
P. C. Diallo
Anne Schürch
M. Seiser
L. P. H.
E. Gruen
X. Garcia
S. H. H. H.
D. Schyn
S. Leibacher
D. Valta

T. P. H. H.
C. Berset
M. Bütet
Silvia Lady
N. Raymond
G. Auord
B. Zickel
F. P. H.
A. C. Genton
M. B. Zanoni
H. E. Chamillat
Desambes
Ch. Baiché
P. N. Vinta
Dominique Augsburg
Mireille Jeanneret
Ar. Solesio

E. Chabloz
E. H. H. H.
J. J. H. H.
K. H. H. H.
J. R. H. H.
J. H. H. H.
L. de H. H. H.
Jean-Pierre Chevalley
Yvonne NORINI
M. H. H. H.
P/O { Giovanna Reystra
Philippe Reystra
Y. Noui
Anne Christine Reinberg
C. Reyero

B. H. H. H.
A. H. H. H.
P. H. H. H.
M. H. H. H.
H. H. H. H.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNIVERSITÉ ET GYMNASES

09.74
JEUDI 9 MAI
17 Heures

Auditoire XVI Palais de Rumine

Non au numerus clausus ! Non à un examen d'entrée à l'Université !

Abrogation de l'arrêté du 3 avril 1974 !

Quelques jours avant l'installation du nouveau Conseil d'Etat, un arrêté "sur l'immatriculation à l'Université de Lausanne" était pris par notre exécutif cantonal dans la plus stricte intimité. Au milieu de dispositions réglant des détails administratifs sur l'inscription des nouveaux étudiants se glisse un article 3 ainsi conçu : "Sur proposition du Rectorat de l'Université, et en cas d'état de nécessité, le Conseil d'Etat peut prendre des mesures restrictives ou poser des exigences supplémentaires à l'immatriculation des bacheliers ou des titulaires d'un diplôme jugé équivalent".

Il s'agit là de la base légale permettant l'institution du numerus clausus à l'Université de Lausanne, ni plus, ni moins.

Cet arrêté intervient juste après une modification du règlement du baccalauréat qui renforce la sévérité de l'examen et augmente la sélection, prétendant garantir le niveau exigé par l'université et permettre ainsi son accès.

Démocratisation des études ?

Pourquoi cette mesure, permettant d'instituer un numerus clausus ou un examen supplémentaire pour l'accès à l'Université, rendant ainsi caduc le baccalauréat ?

L'un des arguments habituels du Recteur est de parler de la démocratisation des études, de son effet néfaste sur la qualité des bacheliers dont le nombre augmenterait mais dont la qualité baisserait.

Soyons sérieux : avant de parler des effets de la démocratisation, il s'agirait de savoir si elle existe vraiment; or, à l'heure actuelle il n'y a guère plus de 6 à 7 % de fils d'ouvriers à l'Université, alors que les salariés du secteur secondaire représentent le 41 % de la population active du canton. De quelle démocratisation s'agit-il ?

l'"Elite"

Un autre argument du Rectorat est la baisse du niveau des étudiants. Cela illustre bien le préjugé selon lequel plus l'élite est limitée en nombre, plus elle est qualifiée. N'attribuons pas aux étudiants cette baisse du niveau de l'université, mais plutôt à la dégradation des conditions de travail et d'étude.

Des raisons financières !

Mais en fait cette mesure a été prise essentiellement en fonction d'impératifs financiers. Tous les budgets publics connaissent des coupes sombres et celui de l'Université n'y échappe pas. La limitation du nombre des étudiants est l'une des mesures prises pour éviter des dépenses trop importantes : de plus on va limiter au maximum la création de nouveaux postes d'enseignants et d'assistants, rogner sur les dépenses d'équipements et les crédits d'enseigne-

ment, etc.

Cette pénurie dans les finances de l'Etat - en face des bénéfices des grands trusts, qui ne cessent d'augmenter - ne vient-elle pas d'une politique des recettes publiques qui vise à ménager les profits au détriment de la satisfaction des besoins collectifs ?

Et les besoins ?

Ce qu'il faut cependant relever, au-delà de ces constatations, c'est le caractère purement arbitraire de la mesure et de son éventuelle application : l'article 3 parle en effet d'"état de nécessité". Or on peut se poser les questions suivantes : qu'est-ce qu'un état de nécessité ? qui le détermine ? selon quels critères ? etc. Tous les besoins de la société suisse - sans parler des pays sous-développés - sont-ils aujourd'hui satisfaits pour que l'on limite la formation de médecins, d'enseignants, d'ingénieurs, etc. ? A ce propos, il faut souligner l'arbitraire total qui préside aux estimations dans le domaine : en Suisse, les spécialistes de la planification hospitalière fixent le nombre de médecins nécessaires pour 100'000 habitants à 200. Alors que pour 1985, la France prévoit un taux de 230 médecins pour 100'000 habitants, la Suède 280, Israël 300 et l'URSS 360.

Et à supposer qu'il y ait suffisamment de membres de profession universitaire, y a-t-il suffisamment de médecins du travail, de médecins spécialisés dans la prévention ? Y a-t-il suffisamment d'ingénieurs et d'architectes capables de résoudre les problèmes posés par un urbanisme aberrant ? Y a-t-il suffisamment de scientifiques formés de telle manière à être capables de maîtriser et de résoudre tous les problèmes liés à la pollution ?

Poser la question du numerus clausus, c'est également poser toutes ces questions, c'est se demander si l'université répond aux besoins sociaux de notre société. Et cela, c'est ni au Recteur, ni au Conseil d'Etat seuls d'en décider au détour d'un règlement administratif.

C'est seulement par une mobilisation large et massive des étudiants et des gymnasiens que nous ferons reculer le Conseil d'Etat et imposerons l'abrogation de l'arrêté du 3 avril. En 1968, la mobilisation des étudiants en médecine avait fait échouer le numerus clausus après une demi-journée d'occupation seulement !

NON AU NUMERUS CLAUSUS

NON A UN EXAMEN D'ENTREE A L'UNIVERSITE

ABROGATION DE L'ARRETE DU 3 AVRIL 1974

TOUS A L'ASSEMBLEE DES GYMNASES ET DE L'UNIVERSITE JEUDI 9 MAI A 17 HEURES
AUDITOIRE XVI PALAIS DE RUMINE

Groupe de base Médecine, Comité d'action SSr, Groupe des universitaires VPOD
Vaud-Etat, Comité UniBrèche, Spartacus

L'ACIDUL appuie les revendications des signataires de cet appel et recommande à ses membres de participer à titre individuel à l'assemblée.

PETITION

Les étudiants soussignés s'opposent fermement à l'invitation dans le cadre du cours et séminaire du professeur en H.E.C. Mr Iffland, des directeurs de Nestlé, Eternit et Brown-Bovéry. Ces derniers, qui parleront à l'Université les 10, 17 et 24 juin des investissements suisses en Amérique-Latine et au Brésil en particulier, soutiennent ouvertement la junte militaire brésilienne.

Nous demandons que ces invitations soient retirées.

NOM

PRENOM

FACULTE

NOM	PRENOM	FACULTE

NESTLE - BROWN BOVERY - ETERNIT PARLENT A L'UNIVERSITE

ILS SOUTIENNENT LA DICTATURE BRESILIEENNE

SOUTENONS LA LUTTE DU PEUPLE BRESILIEEN

lundi 10 juin, ancienne académie, 9 h. 45

DISCUSSION AVEC UN ECONOMISTE BRESILIEEN

Lundi 10, 17 et 24 juin, monsieur le professeur Ifland de l'école des HEC, dans le cadre de son séminaire, invite des industriels représentant Nestlé, Brown Boveri et Eternit.

Qui sont ces gens? Que viennent-ils faire à l'université?

Aujourd'hui toute une série de meetings, de prises de position de la part des étudiants sont interdits au nom de l'article 96 bis qui supprime le droit d'expression politique à l'université. C'est au nom de l'objectivité, de la scientificité que cet article est justifié. Il y aurait d'une part la politique subjective et donc a-scientifique et d'autre part la connaissance objective du fait, pur et neutre, scientifique.

Ainsi ces industriels viennent exposer aux étudiants les "bienfaits" des investissements suisses au Brésil, d'un point de vue "purement économique".

Monsieur Ifland tente de faire croire qu'il est possible de parler d'"économie", d'un point de vue "technique"; cela aboutit à la mystification selon laquelle les investissements et les profits de Brown Boveri, de Nestlé et d'Eternit ne dépendraient pas et n'auraient aucune influence sur le régime politique et social du Brésil.

En réalité, ces mêmes puristes de l'économie, par exemple Nestlé déclarait dans la NZZ (18. 9. 70): "non seulement il règne aujourd'hui dans ce pays (Brésil) un climat de sécurité absolue, mais on peut y envisager avec confiance un avenir prometteur". Brown Boveri pour sa part (Finanz und Wirtschaft, 14. 10. 70) se félicitait qu'"à la suite des mesures prises par le gouvernement dans tous les domaines, une consolidation interviendra dans le secteur des machines électriques".

Cela n'est pas étonnant lorsqu'on sait par exemple que

- le salaire réel des ouvriers de Sao Paulo entre 1958 et 1969 a baissé de 36,5 %
- dans la même région, dans la quasi totalité des industries métallurgiques, l'horaire de travail est de 11 h. 30 pendant 6 jours et 8 h. le septième
- 40 % des brésiliens les plus pauvres avaient en 1960 10 % du revenu national, dix ans plus tard ils n'en ont plus que 8 % (Mac Namara, le Monde Diplomatique, 9. 72.)

Cet écrasement économique de la classe ouvrière et des masses populaires brésiliennes n'est possible que grâce à la dictature qui:

- interdit toutes les organisations de la classe ouvrière, syndicats et partis

- a physiquement éliminé ses dirigenats
- réprime militairement les grèves et tout mouvement de masse
- emprisonne et torture systématiquement tous les opposants

L'université de Lausanne en donnant la parole à ceux qui tirent des profits gigantesques en soutenant ce régime de tortionnaires et d'assassins, montre une fois de plus quels intérêts elle défend et à quel rôle elle destine ses étudiants.

PARTICIPONS MASSIVEMENT AU SEMINAIRE D'IFLAND

où nous nous opposerons à un enseignement universitaire donné par Brown Boveri, Nestlé et Eternit pour former les cadres dont ils ont besoin

où nous apporterons notre soutien à la lutte du peuple brésilien

DONNONS LA PAROLE A UN REPRESENTANT DU PEUPLE BRESILIEN

Le comité d'action a invité lundi 10 juin, avant le séminaire de monsieur Ifland un économiste brésilien pour parler de la situation dans son pays.

Nous estimons que les seuls habilités à parler du Brésil doivent pouvoir le faire à l'université.

Venez tous dans le hall de l'ancienne académie à 9 h. 45 lundi 10 juin.

pour discuter des formes d'intervention le comité d'action se réunit vendredi 7 juin à 12 h. à l'auditoire 3^{ter}, ancienne académie.

comité d'action contre la présence de Brown Boveri, Nestlé et Eternit à l'université

NON A LA REPRESSSION
LIBERTE D'EXPRESSION POLITIQUE



Encore tout impressionnés par les paroles du recteur, le corps professoral, les autorités et autres huiles locales ont été confrontés hier, à la sortie du Dies Academicus, à un spectacle qui montrait bien que la vérité, même académique, n'est pas toujours là où l'on croit.

En effet, dans son discours, Rivier venait pendant plus de trois quarts d'heure de regarder la liberté d'expression au fond des yeux. Il alla même jusqu'à déclarer que "la libre confrontation des idées est le meilleur moyen d'atteindre la vérité". Dominique se faisait ainsi le défenseur de la liberté d'expression alors que jusqu'ici il s'était montré un champion de la répression qui en moins de deux ans a réussi à inscrire à son palmarès :

- l'interdiction faite à J. Valier et M. Lowy qui enseignent tout deux dans diverses uni de France, de donner une conférence
- l'interdiction faite à Charle André Udry de pénétrer à l'interieur des locaux universitaires alors qu'il a pu s'exprimer librement à l'université de Fribourg et dernièrement à l'université de Neuchâtel
- des sanctions contre deux étudiants qui avaient participé à une exposition pour le Chili
- enfin, le lancement d'une enquête disciplinaire contre les participants à l'action contre le Numérus Clausus.

La surprise était de taille et l'ardeur qu'y mit le recteur reussit peut-être même à convaincre les plus septiques.

Mais les applaudissements étaient-ils à peine terminés que le directeur administratif accompagné par d'autres flics internes à l'université se ruèrent sur les distributeurs d'un tract et les porteurs d'une banderole sur laquelle était inscrit : "Non à la répression. Liberté d'expression politique".

Cette action du Comité Uni-Brèche s'inscrivait dans le cadre de la lutte contre les enquêtes disciplinaires auxquelles sont soumis 12 étudiants pour avoir participé à la journée d'action sur le Numérus Clausus. Elle avait également pour but de dénoncer l'absence de toute liberté d'expression politique à l'université.

Ainsi, le recteur vient de prouver une nouvelle fois que la liberté de parole n'est accordée qu'à ceux qui défendent des points de vue proches des siens. Le semestre dernier, les directeurs de Nestlé, Brown Boveri, Eternit avaient été invités à parler à l'université. Jeudi dernier, le professeur Delachaux, ardent partisan de la limitation du nombre d'étudiants en médecine, a pu donner une conférence dans un auditoire de la faculté de médecine, cette même faculté qui avait été bouclée au semestre dernier pour empêcher les étudiants de tenir un meeting sur le Numérus Clausus.

Hier matin, il a fait un pas de plus en employant la force pour interdire une simple distribution de tracts. Est-ce le début de l'interdiction de distribuer des tracts ou de vendre des journaux à l'intérieur de l'université ?

Ce qui s'est passé au Diès est extrêmement grave. Ce sont des droits démocratiques élémentaires qui ont été remis en question par Rivier et ses sbires. Plus que jamais la lutte pour la liberté d'expression s'avère nécessaire.

Même s'il est clair que des victoires décisives sur le plan de la liberté d'expression ne pourront être gagnées que sur la base d'une mobilisation importante des étudiants, le CUB ne cédera pas face à la tentative du recteur de museler le mouvement étudiant. Nous continuerons à organiser à l'intérieur de l'université des meetings, des expositions, pour dénoncer l'université de classe, pour apporter notre soutien aux luttes de libération des peuples opprimés et aux luttes de la classe ouvrière.

NON A LA REPRESSION !

LEVEE IMMEDIATE DES ENQUETES DISCIPLINAIRES !

LIBERTE D'EXPRESSION POLITIQUE !

Lausanne le 22 Novembre 1974

Comité Uni-Brèche

* * * * *

Rejoignez le Comité Uni-Brèche en prenant contact avec les distributeurs de tracts ou en écrivant à la case postale 592, 1000 Lausanne 17

* * * * *

MEETING AVEC ALAIN KRIVINE

FRANCE : de la grève des PTT à la
grève générale

L' AUTOMNE CHAUD

lundi 25 novembre à 20h. 30 salle des XXII Cantons.



UNI-BRECHE

BRESCHÉ-UNI-GRUPPE

MANIFESTATION CONTRE LA REPRESSION

mercredi 11 déc. UNI Berne 15h30

● départ de Lausanne 13h30 devant Ancienne Académie

A L'UNIVERSITE DE BERNE : Peter Litzba, étudiant est expulsé de Suisse pour trois ans et condamné à 30 jours d'emprisonnement
 2 étudiants sont condamnés à 20 jours de clou
 1 autre est condamné à 14 jours de clou
 15 étudiants sont arrêtés par les flics dans les locaux universitaires et gardés la journée entière au poste

Au printemps dernier, un mouvement à l'institut de sociologie dirigé contre le professeur Ruegg provoque l'occupation de l'institut par plusieurs dizaines d'étudiants

● 4 décembre 74, 4 prétendus "meneurs" du mouvement en sociologie sont inculpés officiellement, ils sont condamnés pour avoir empêché la secrétaire de téléphoner et "séquestrer" les professeurs avec lesquels ils étaient en discussion.

Les témoins à charge : les assistants du Prof. Ruegg, qui ont déjà une longue expérience de la lutte anti-gauchiste, donc insoupçonnables d'une quelconque partialité!

Mais la faiblesse de l'accusation et des charges ont forcé le juge à dévoilé les vrais motifs des condamnations : ce n'est pas l'entrave au bon fonctionnement du secrétariat qui font des 4 "meneurs" un danger; il s'agissait en fait de rendre responsable des étudiants connus pour leurs idées de gauche, représentant un "danger pour la sécurité de l'Etat". Peter Litzba s'entend dire qu'on n'avait pas besoin de gens comme lui en Suisse ! Nous savions déjà que dans notre démocratie, les étrangers, qu'ils soient travailleurs, étudiants et même professeurs n'ont qu'un seul droit : celui de se taire et de travailler.

La police à l'université

Ce même jour, 15 étudiants sont arrêtés dans les locaux de l'institut de sociologie, coupables d'avoir voulu se réunir pour discuter d'une action de solidarité avec leurs camarades inculpés. Quelques heures plus tôt, l'entrée au tribunal leur avait été interdite !

C'est la brigade anti-émeute, armée jusqu'aux dents qui les a accueilli sauvagement agressant par la même occasion toute personne évoluant dans les parages. Ainsi Ruegg qui, il faut le rappeler, en tant qu'ex-président recteur de l'université de Francfort en 68 s'est taillé une solide réputation comme "chien de garde" de l'ordre académique, n'a pas hésité à convier les flics et à les cacher dans les locaux universitaires. Mais chut... la politique n'a pas sa place à l'université, qui, comme chacun le sait, est havre consacré au savoir.

D'autre part, des enquêtes disciplinaires sont engagées contre d'autres étudiants de l'institut. Qui ? Où en est l'enquête ? Le silence reste de règle ... La commission d'immatriculation a fait quant à elle (décidément les initiatives viennent de partout!) la proposition au réctorat de refuser les immatriculations aux étudiants punis pénalement et à ne les renouveler en aucun cas!

DE LA REPRESSION LOCALISEE A LA REPRESSION GENERALISEE

L'université de Berne semble donc bien devoir jouer un rôle de "pointe" dans la chasse aux sorcières qui se développe aujourd'hui avec une ampleur exceptionnelle à l'université, dans l'armée, parmi le corps enseignant et dans la classe ouvrière combative, spécialement étrangère.

Il est vrai qu'à l'heure où l'économie suisse subit les contrecoups d'une récession internationale, qui met en cause la paix sociale par des licenciements et par l'attaque patronale, il s'agit de museler toute voix d'opposition, de baillonner tous ceux qui mettent tant soit peu en cause les règles du jeu établies par la bourgeoisie : travailler sans grogner.

D'autre part, des mesures comme celles proposées par la commission d'immatriculation (interdiction de fréquenter l'université à toute personne condamnée pénalement ainsi qu'aux objecteurs de conscience) visent à isoler l'extrême gauche en criminalisant ses militants et en en faisant des citoyens à part.

LA RIPOSTE

Ce qui se passe aujourd'hui à Berne est donc un "ballon d'essai" pour la bourgeoisie. Il ne fait aucun doute que celle-ci n'attend qu'un assentiment tacite pour pouvoir généraliser l'expérience bernoise dans toutes les autres universités. C'est pour-quoi il est important d'opposer à cette attaque une mobilisation au niveau national. A Berne, une assemblée générale des étudiants s'est déjà tenue à la suite des événements. Elle nous invite à participer à la manifestation qu'elle organise mercredi.

CONTRE LA REPRESSION A L'UNI, TOUS A BERNE !

NON A L'EXPULSION DE PETER LITZBA !
MEMES DROITS POLITIQUES POUR TOUS LES ETRANGERS !
SUPPRESSION DE TOUTES LES CONDAMNATIONS DANS LE PROCES DE SOCIOLOGIE !
POLICE ET RUEGG HORS DE L'UNI !
NON AUX MESURES DISCIPLINAIRES A L'UNI !

COMITES UNI BRECHE
GENEVE
LAUSANNE
NEUCHATEL
FRIBOURG

BRESCHÉ UNI-GRUPPE
ZURICH
BASEL
BERN

Comme nous, vous avez la chance de suivre les cours d'économie de Schaller. Comme nous, vous avez lu à plusieurs endroits du polycopié que ce pur et loyal Jurassien ne fait qu'analyser les phénomènes économiques réels, ayant cours dans le monde actuel.

D'autre part, il souligne à plusieurs reprises (Ben voyons, l'économie étant une science au même titre que la physique ou la chimie) que son analyse est dépourvue de toute subjectivité et ne consiste qu'en explications purement techniques.

Tout cela est bien joli, mais en comparant le contenu du polycopié avec la réalité (objective) chère à Schaller, les conclusions suivantes sont apparues qui nous font douter de la neutralité, de l'objectivité de l'économie politique telle que l'enseigne Schaller :

Actuellement on ne peut plus ouvrir un "canard" sans tomber sur des articles sur le chômage, la récession, l'inflation à côté desquels l'Apocalypse est une chanson à boire.

- une inflation galopante dont la moyenne se situe entre 7 et 20 % en Europe.
- un chômage qui s'emplifie : 1 million de chômeurs en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne; 6 à 8 millions de chômeurs aux USA.
- La Suisse (grâce à sa situation privilégiée dans la division internationale du travail) échappe encore à ce phénomène puisque le chômage ne représente que 0,3 % de la population. Mais certains signes ne trompent pas : Ainsi les 10 % de chômeurs dans l'horlogerie, ainsi les milliers (dizaines de milliers) d'ouvriers immigrés dont on n'a pas renouvelé le contrat de travail.

Bref, la récession s'exacerbe partout. Or que dit Schaller par rapport à ça ? Nous citons " Son génie (de Keynes) a permis de dégager clairement les méthodes dont l'application allait permettre d'enrayer toute crise de surproduction " (polycopié IV p. 48, 1974).

et encore : " L'avenir matériel des sociétés industrialisées n'apparaît plus à personne comme hypothéqué par la prétendue surproduction et la mévente "

"La situation de plein-emploi a favorisé le progrès technique qui ne trouve aucun débouché dans une situation de chômage. Or ce progrès technique a pour effet de faire naître de nouvelles possibilités d'investissements rentables en même temps que le plein emploi maintenu s'oppose au processus cumulatif de contraction de la demande "

Or aucuns des pays industrialisés, pourtant tous dotés des techniques keynésiennes n'a pu éviter la surproduction, la mévente, le chômage, ...

Alors pourquoi cette dichotomie entre ce que Schaller veut nous faire croire et la réalité qu'il prétend décrire ?

Parce que Schaller et tous ces petits copains économistes sont incapables d'expliquer au moyen des analyses traditionnelles ces phénomènes, que des

marxistes comme E. Mandel avaient prévus depuis plus de 5 ans (Quatrième Internationale, 27ème année, No 37, mai 1969, p. 19)

Parce que Schaller, membre de conseils d'administration, conseiller de Chevallaz, ne peut pas dissocier son rôle de "patron" de son rôle de professeur d'économie politique. Il ne présente pas l'économie politique en général, mais l'économie bourgeoise. Il part du point de vue des patrons. Dès lors on comprend mieux ce qui se cache derrière cette prétendue neutralité : le système économique bourgeois menaçant de s'effondrer dans les faits, le rôle de ses représentants devient purement pragmatique : il s'agit de dissimuler les contradictions du système en faisant son apologie et ceci explique les nombreux passages du polycopié vantant les mérites de notre société de consommation (p.49)

Q u e v o u l o n s - n o u s ?

Par rapport à cela, nous prétendons qu'il existe une autre réponse aux problèmes économiques, seule capable d'expliquer et de résoudre les contradictions du mode de production capitaliste :

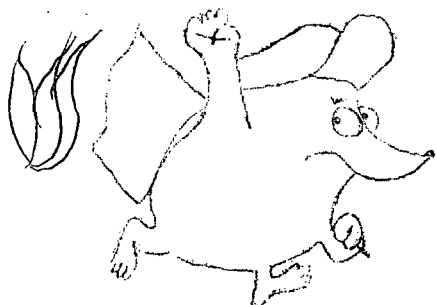
La réponse marxiste car elle seule permet de faire la synthèse de l'histoire économique et de la théorie économique, car ce n'est qu'en dévoilant les lois de la vie sociale et son évolution qu'on peut démontrer comment les mécanismes économiques naissent, se transforment et évoluent ou disparaissent.

En d'autres termes, cela signifie que les économistes bourgeois considèrent comme naturels des phénomènes tels que la surproduction et le chômage, alors que ce sont des contradictions inhérentes au système

Et pourtant l'économie marxiste n'est pas enseignée à l'université de Lausanne. Le monopole de l'enseignement est laissé à des économistes bourgeois comme Schaller.

C'est pourquoi nous avons créé un groupe de critique de l'économie politique. Son objectif est de présenter l'économie politique du point de vue marxiste. Il organisera dans le courant du semestre des discussions sur les problèmes économiques, et traitera de sujets plus généraux tels que la théorie de la Valeur-Travail, du Capital....

G R O U P E C R I T I Q U E
D ' E C O N O M I E P O L I T I Q U E



Jeudi 20 février, 17 h.

Auditoire III ter, Ancienne Académie

Discussion sur la récession actuelle

Baisse de la production industrielle (4ème trim. 74)

USA	2,5 %
Grande-Bretagne	1,5 %
France	1 %
Allemagne fédérale	1,5 %

Malgré les affirmations de nombreux économistes qui envisageaient un développement sans crise grave de la production jusqu'à la réalisation d'une société de consommation et d'abondance et niaient la possibilité de retour d'une crise de surproduction avec chômage, celle-ci réapparaît bel et bien et toutes les politiques keynésiennes du monde ont été incapables d'en empêcher l'apparition.

Chômage

USA	7,5 millions de chômeurs
Grande Bretagne	près de 1 million de chômeurs
France	" " " "
Allemagne fédérale	1 million de chômeurs
Suisse	40'000 saisonniers non réengagés 10'000 à 12'000 chômeurs (selon l'Union syndicale suisse)

Cette récession est une crise classique de surproduction, mais cela ne veut pas dire qu'il y ait surproduction de biens par rapport aux besoins de la population, mais seulement surproduction par rapport à ce que la population peut acheter.

Ainsi de nombreux besoins ne sont pas satisfaits, mais les stocks gonflent, les capacités de production industrielle sont sous-utilisées et on empêche les ouvriers de travailler.

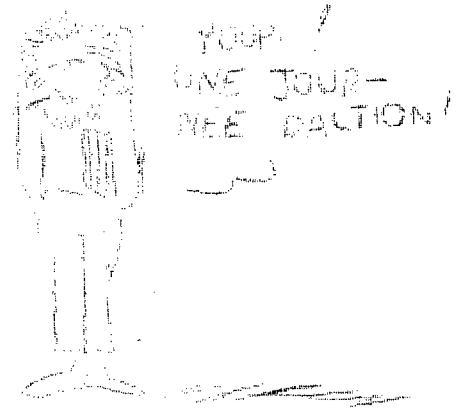
A l'échelle mondiale, cette immobilisation des forces productives apparaît encore plus monstrueuse. D'un côté règne la famine alors que de l'autre pour empêcher la baisse du prix du blé, la surface des terres cultivées en blé a été diminuée, entre 1968 et 1970, pour l'Australie, les USA, le Canada et l'Argentine de 39 millions d'acres (1 acre = 0,4 ha). On met des travailleurs au chômage, on arrête des usines alors qu'il faudrait produire des tracteurs, des pompes électriques, des canaux d'irrigation.

La crise actuelle ne montre-t-elle pas la faillite définitive d'un système qui est non seulement incapable d'assurer la satisfaction des besoins de la population mondiale mais aussi incapable d'assurer sur une longue période sa propre croissance ?

Pour les références exactes des chiffres cités, voir Inprecor no 16-17

LISEZ LE NO SPECIAL D'INPRECOR SUR LA RECESSION GENERALISEE DE L'ECONOMIE CAPITALISTE INTERNATIONALE.

Certains étudiants, désireux de troubler la sieste universitaire, ont constitué des groupes de travail qui présenteront les questions qui leur paraissent importantes au cours d'une journée d'action qui aura lieu le 28 mai à l'Ancienne Académie (films, réunions, montages audio-visuels, exposés débats, colloques, fora, expositions, agorai et saucisses chaudes.



JOURNÉE D'ACTION

À L'ANCIENNE ACADEMIE 28 MAI

GROUPE FEMMES

Longtemps les femmes ont été exclues de l'université. Maintenant, elles y sont en minorité, encore très absentes des branches scientifiques. Pourquoi? Car voilà la perspective que leur donne la société : se marier et oublier leur diplôme. Les femmes sont exclues, reniées, rendues muettes, vouées aux tâches domestiques ou à une double journée de travail. Aujourd'hui, elles sont les premières licenciées, et, depuis toujours, les plus mal payées.

La "morale" réduit la sexualité à la procréation. La loi actuelle accule des dizaines de milliers de femmes chaque année à l'avortement clandestin : manque d'argent, culpabilité, manque de crèches... la question est d'autant plus actuelle que le débat parlementaire est en cours.

Les étudiants ne sont pas en dehors de ces questions. Il faut que vous veniez nombreux participer aux réunions du groupe.

PROCHAINE REUNION JEUDI 22 MAI A 12 H A L'USL (place Arlaud)

- GROUPE ENVIRONNEMENT

Chaque jour, la presse se fait l'écho de nouvelles dégradations de l'environnement et suggère que chacun d'entre nous porte une part de responsabilité. Chaque jour, les autorités nous répètent que seul l'usage de l'énergie nucléaire pourra nous permettre, à court terme, de couvrir nos besoins énergétiques. La plupart des courants d'opinion sensibilisés à ce sujet prônent une diminution de la croissance économique comme seul remède à la pollution.

-La responsabilité de la pollution incombe-t-elle réellement à toute la population?

-Les centrales atomiques sont-elles réellement indispensables à la croissance économique?

-Les autres sources d'énergie possibles ont-elles été sérieusement envisagées?

-L'alternative qui se pose à nous est-elle réellement la croissance zéro ou l'Apocalypse?

C'est pour tenter d'apporter quelques réponses à ces questions ou à d'autres relatives au "problème de l'environnement" qu'un groupe de préparation pour la journée d'action s'est constitué. Adhérez, participez, soutenez, collaborez...

PROCHAINE REUNION MARDI 20 MAI A 12 H SALLE 3 TER (anc. ac.)

GROUPE UNIVERSITE

L'université, réputée à l'abri des pressions extérieures, échappe-t-elle à la crise sociale?

L'absence de débouchés d'une part, qui touche presque tous les secteurs, notamment universitaires, met en cause la garantie de l'emploi; elle justifie également une sélection et une scolarisation accrues, ainsi que la menace de l'introduction du numérus clausus.

D'autre part, la participation de nombreux étudiants à des mouvements tels que écologie, libération de la femme, antimilitarisme, liés à la crise sociale, semblent prouver le contraire.

C'est pourquoi nous proposons que se tienne, pendant cette journée d'action, un débat sur l'université, sa fonction dans la société, et notre rôle en tant qu'étudiants

PROCHAINE REUNION MARDI 20 MAI 12 H BAR DES LETTRES (anc. ac.)

PORTUGAL: QUELLE DEMOCRATIE?

Depuis la chute de la dictature de Caetano, le 25 avril 74, la bourgeoisie portugaise tente d'instituer un régime démocratique de type parlementaire. Le mouvement des forces armées, depuis plus d'un an a voulu accréditer l'idée d'une révolution nationale et essayer de se placer au-dessus des antagonismes sociaux; mais la montée des luttes ouvrières a, l'été dernier, balayé cette illusion et accéléré la crise à l'intérieur de l'armée. Or, maintenant que le MFA se désagrège, miné par ses contradictions de classe, le jeu de la bourgeoisie se dévoie: la substitution d'un régime parlementaire à la vieille dictature n'implique pas de réels changements dans la mesure où subsistent les rapports de production capitalistes. La dictature permettait à la bourgeoisie d'exploiter la classe ouvrière en toute impunité, puisque toute opposition politique ou syndicale était sauvagement réprimée; mais, les mouvements de libération des colonies, les contradictions flagrantes de la dictature et la crise généralisée du monde capitaliste imposent à la bourgeoisie un autre type de domination: par un régime parlementaire s'offre pour elle l'occasion d'une intégration dans la CEE, nécessaire au maintien de son hégémonie.

En se déclarant partisan de cette solution, le Parti Socialiste révèle sa complicité objective dans ce projet: en croyant que les institutions parlementaires permettront aux masses d'accéder pacifiquement au socialisme, il s'abuse sur la réelle nature du pouvoir dans un régime démocratique: quand la bourgeoisie voit son appareil d'Etat mis en danger, elle ne s'embarasse pas pour intervenir par la force en brisant toute opposition, comme les événements chiliens l'ont tragiquement démontré. Tant que subsistent les rapports capitalistes de production, la démocratie ne peut être que formelle, les institutions parlementaires, un simple moyen pour la bourgeoisie de dissimuler son propre pouvoir.

LA BOURGEOISIE NE PEUT PAS REALISER SON PROJET POLITIQUE:

Cependant de sérieux obstacles s'opposent aux projets aussi bien de la bourgeoisie que du PS.

D'abord il y a la crise économique qui tend à s'aggraver d'une part à cause de l'inflation galopante, d'autre part à cause de la récession mondiale avec ses effets connus: fermeture d'entreprises, chômage etc. Outre ces faits les salaires sont des plus bas au Portugal et le niveau de vie est sérieusement atteint. Ce sont ces facteurs là qui mettent directement en cause le projet "d'une société libre et pluraliste qui puisse garantir l'initiative privée et, avec elle, le progrès social et économique..."

Ensuite il y a un facteur qui est partiellement lié au premier: la dynamique du mouvement de masse. En effet, la crise économique est à l'origine des revendications immédiates des travailleurs portugais: augmentation des salaires, vacances payés etc. Mais depuis la tentative de coup d'Etat du 11 mars 75, pour une grande partie des travailleurs portugais est apparue clairement la nature du projet de la bourgeoisie et ils ont compris que ce projet ne pouvait être le leur.

Une politisation des luttes et un approfondissement de la conscience de classe en étaient les conséquences. C'est dans ce contexte là qu'étaient possibles les nationalisations et le contrôle effectué sur la production, sur les stocks et sur l'embauche.

UN EXEMPLE CONCRET: LE BATIMENT

Actuellement il est impossible pour un capitaliste portugais de s'opposer efficacement à des travailleurs en lutte. Le 6. gouvernement en a fait l'expérience lorsqu'il refusait aux travailleurs du bâtiment les augmentations salariales qu'ils exigeaient. Ce refus a immédiatement déclenché une réaction des travailleurs qui mettaient en cause le gouvernement reconnu comme un gouvernement bourgeois. Ils ont assiégé le palais présidentiel en érigeant des barricades sur toutes les routes d'accès et ils ont forcé le premier ministre Azevedo de négocier directement avec eux. Le résultat en était que le gouvernement a cédé sur tous les points. Aujourd'hui on parle, à la suite de ces événements, de la formation d'un 7. gouvernement.

Cet exemple montre combien la crise de l'appareil d'Etat bourgeois est profonde et qu'il est nécessaire aujourd'hui de généraliser les structures du pouvoir alternatif (les commissions de travailleurs de paysans, de moradores et les comités de soldats) et de les centraliser dans une Assemblée populaire nationale.

Pour discuter sur le problème de la démocratie ouvrière et de la démocratie bourgeoise en rapport avec la révolution portugaise le CERCLE UNI BRECHE convoque à une réunion le

MERCREDI, 19 novembre, 18 h
salle 117 (aile Jura)

19.11.75 CERCLE UNI BRECHE

Jardanne
Jardanne

Groupe économie politique

"Si les besoins sont comparables chez un même individu, ils demeurent incomparables entre les divers individus. Les besoins sont en partie déterminés par la civilisation à laquelle les hommes appartiennent. Mais, de plus, ce qui constitue un besoin jugé nécessaire par moi, peut n'apparaître que superflu à mon voisin. Il en est ainsi de la cigarette, ou de la télévision, ou de livres d'art. Même à l'intérieur d'une même civilisation, d'une classe sociale identique, de la même profession, l'individu établit une hiérarchie dans ses besoins selon sa personnalité et le moment.

Une économie planifiée selon un modèle autoritaire (Pays de l'Est) suppose la connaissance à long terme des hiérarchies des besoins des consommateurs. Dès lors que cette hiérarchie se modifie, les besoins ne peuvent plus être satisfaits. Or, cette hiérarchie se transforme continuellement : la réalisation de cette possibilité de transformation est un aspect fondamental de la liberté. Lorsque l'État prétend déterminer nos besoins, il se livre à un abus d'autorité si certaines situations exceptionnelles ne le justifient pas (guerres, catastrophes naturelles, etc.)" (Cours polycopié du prof. Schaller, n° 1, p.16)

Et voilà!...le problème de l'économie planifiée est résolu, ou plutôt écarté, d'un nouveau coup de baguette magique par celui qui peut se targuer d'être non seulement un spécialiste de l'économie bourgeoise, mais aussi un grand prêtre de l'occultation et de la manipulation.

Et au nom de quoi ce problème est-il écarté ? Au nom de la liberté de choix, à l'intérieur de la hiérarchie des besoins, dans la société capitaliste ! Cela tourne ici à l'humour noir et au cynisme; car, lorsque l'on sait que des centaines de milliers de personnes sont mortes de faim en 1974 en Inde, au Bengla Desh, au Sahel, lorsque l'on sait que 7 millions de personnes sont à la charge des programmes d'aide alimentaire aux USA même et que les 2/3 de l'humanité souffrent de malnutrition, on se demande quelle pourrait bien être la hiérarchie des besoins de ces gens et où se situe leur liberté de choix ? Poser la question, c'est y répondre...

La manipulation de Schaller se fait au niveau suivant : il "oublie" simplement de dire que pour satisfaire un besoin, quel qu'il soit, il faut de l'argent; et donc que c'est bien le niveau de salaire qui détermine la satisfaction ou la non-satisfaction d'un besoin, et non pas une liberté mythique qui n'existe que dans la tête d'apologistes du type de Schaller et qui servent à justifier une seule liberté, celle des capitalistes d'exploiter ceux qui n'ont que leurs bras ou leur cerveau pour vivre et manger. De là découlent deux conséquences :

- les gens qui ne peuvent pas payer n'auront rien. En d'autres termes, c'est la demande solvable seulement qui sera satisfaite. Cela explique que d'immenses parcs de tracteurs invendus rouillent en Europe et aux USA, alors que 1'000 personnes meurent de faim chaque jour au Bengla Desh...
- Les producteurs capitalistes ne produisent pas pour satisfaire les besoins réels de la population, mais pour vendre, c.à.d. pour faire le maximum de bénéfice possible.

Ce sont ces bénéfices maxima que recherchent les producteurs de blé américains, canadiens, argentins et australiens qui, s'ils avaient maintenu de 1969 à 1972 le même taux d'emblavures (terres cultivées), auraient produit environ 90 millions de tonnes de blé supplémentaires, alors que 8 million de tonnes suffiraient pour répondre aux besoins minima des Indes, du Sahel, du Bengla Desh, de la Tanzanie. Et il en est de même pour les industries d'engrais qui travaillent à 80 % de leur capacité aux USA, etc.

En effet, les producteurs savent que toute augmentation de la production fait baisser les prix; ils préfèrent donc maintenir - si ce n'est diminuer - la production, afin de préserver leur profits.

C'est ici que l'on se rend compte de l'absurdité et du caractère manipulateur des arguments de Schaller : le vrai moteur du système capitaliste est bien la recherche du profit maximum et non pas ce prétendu souci de fournir à chacun l'éventail le plus large de produits aptes à satisfaire ses continuelles modifications dans la hiérarchie de ses besoins, et donc de contribuer au maintien "d'un aspect fondamental de la liberté"!...

Abordons maintenant plus directement le problème de l'économie planifiée. Nous prétendons qu'une telle économie est la seule capable de répondre effectivement aux besoins de la population, et cela pour deux raisons essentiellement :

- Il est faux de prétendre, comme le fait Schaller, que les besoins sont incomparables entre divers individus. Car, comme il le reconnaît lui-même, nos besoins sont déterminés par la civilisation à laquelle nous appartenons. Ainsi, si en Suisse nous n'avons pas les mêmes besoins qu'en Inde, qui pourrait nier que les Suisses ont, dans leur immense majorité, des problèmes et des besoins essentiels comparables ? Qui pourrait nier que dans les domaines du logement, des transports des loisirs, etc., les Suisses ne ressentent pas des besoins de changement, d'amélioration à peu près identiques ? L'argument du changement continu de la hiérarchie des besoins incomparables en individus paraît donc ridicule...
- Dans le cadre d'une économie planifiée, il est ainsi possible d'imaginer que les gens se réunissent pour discuter de leurs besoins communs (comme cela se fait par exemple sur une échelle réduite dans certains secteurs au Portugal) et leur trouver ainsi des réponses communes.

Dans la mesure où l'ensemble de la population détermine quels sont ses besoins, dans quelle priorité et de quelle manière elle va les satisfaire, il est faux de prétendre, comme Schaller, que c'est une privation de liberté, puisque chacun a son mot à dire. On comprend que c'est là un système infiniment supérieur au système capitaliste défendu par Schaller, puisque, dans une société planifiée, les choix quant aux besoins à satisfaire - étant faits par l'ensemble de la population et étant librement consentis par chacun - perdent le caractère forcé que le marché et le salaire leur imposent dans la société capitaliste. En effet, dans quel pays capitaliste une famille nombreuse d'un petit salarié peut-elle trouver un logement suffisant, convenablement situé et insonorisé, etc., lui permettant de satisfaire des besoins d'espace, de calme qui ne doivent pas être bien différents de ceux d'un cadre supérieur...? Il est certain qu'une telle famille modeste reconnaîtra volontiers qu'elle exerce

un "aspect fondamental de sa liberté" en habitant un logement exigu, mal équipé et bruyant...

Pour terminer, donnons un exemple précis de la supériorité d'une économie planifiée sur l'économie capitaliste :

- En Chine, la riposte à la sécheresse s'est effectuée sur deux plans : irrigation et planification de la production et de la distribution des récoltes. Ainsi a disparu la coexistence, dans des provinces voisines, de la famine d'une part et de l'abondance et du stockage spéculatif d'autre part. Ce type de planification pourrait être envisagé à l'échelle mondiale et permettraient d'éviter rapidement la répétition de catastrophes semblables à celles du Sahel ou du Bengla-Desh, dont René Dumont, le fameux agronome, affirme ce qui suit : "De l'Inde au Bengla-Desh, plus d'un tiers du travail rural est inemployé : 27 % des labours indiens sont irrigués contre 77 % des terres arables chinoises" (Le Monde, 3.4.74)!

(Source générale : "malthusianisme et famine" in Inprecor, 16-17, janvier 1975, p. 56-64)

VENEZ DISCUTER AVEC NOUS !

PROCHAINE REUNION : Bar des Lettres, Anc.
Académie, mercredi 26 novembre, à 17 h. 15

M A R X I S M E e t

C O N S C I E N C E D E C L A S S E

Cycle de formation et de discussion à partir du livre de H. Weber Marxisme et conscience de classe, Paris, 1975, coll. 10/18. Depuis le jeudi 11 décembre, 18 h. 15 à la librairie Cedips, rue de la Tour 8 bis.

Nous assistons aujourd'hui à une crise généralisée de la société capitaliste : depuis quelques mois une crise économique qui révèle l'anarchie du système, mais aussi depuis 1968, une crise des valeurs, de l'idéologie...

Cette crise a pour effet de rompre avec l'illusion, entretenue par de nombreux penseurs bourgeois et autres, que le capitalisme n'était plus vraiment le capitalisme, que la classe ouvrière des pays industrialisés n'était plus exploitée puisque maintenant elle avait accès aux joies d'une consommation, fin de toutes les fins...

Or, aujourd'hui, le rideau se déchire : la réalité des millions de chômeurs en Europe rappelle à ceux qui voulaient le cacher ou qui n'y croyaient plus, ce que la classe ouvrière avait en fait jamais cessé d'être : une marchandise dont la bourgeoisie se débarrasse lorsque sa marge de profit est menacée.

Maintenant, la question se pose à nouveau de savoir comment supprimer ce système qui exploite, qui aliène et qui opprime, comment mettre fin, en un mot, à la barbarie capitaliste.

Poser cette question, c'est se demander quelles forces sociales sont capables d'accomplir cette tâche; c'est se demander si la classe ouvrière, de par sa place dans le processus de production, demeure potentiellement la force motrice de la révolution ou si elle n'est plus qu'une force d'appoint des "marginiaux", des peuples du Tiers-Monde ou de la "classe technicienne".

S'intéresser dans ce contexte à la théorie marxiste de la formation de la conscience de classe ne relève pas, contrairement aux apparences, d'un tempérament d'archiviste. Au contraire, les luttes et les expériences issues de Mai 68, de Lip, du Portugal, du Chili aussi - en un mot le processus de radicalisation en cours - aboutiront-elles à la résurgence d'un mouvement ouvrier révolutionnaire ou resteront-elles contrôlées par les appareils réformistes ?

Pour répondre à ces questions, nous ne partons pas absolument démunis. Nous disposons du riche apport méthodologique et historique des classiques du marxisme et des luttes passées du mouvement ouvrier. Apport généralement méconnu, au terme d'un demi-siècle d'obscurantisme stalinien.

En étudiant la théorie marxiste de la formation de la conscience de classe - et son complément nécessaire : la théorie de sa non-formation - c'est cet apport que nous voulons présenter et discuter.

Voir le programme au dos

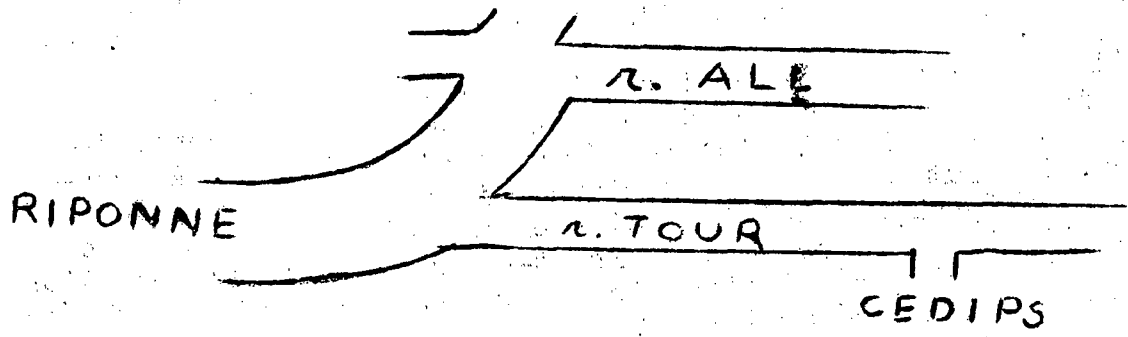
P R O G R A M M E

Toutes les séances ont lieu le jeudi, dès 18h. 15. à la librairie Cedips, rue de la Four 8 bis.

- jeudi 11 décembre Introduction. Conceptions de Marx et d'Engels . (cf. livre de Weber, p.11-80)
- jeudi 18 décembre Lénine et la conception du parti (p. 94-135)
- jeudi 15 janvier Les critiques à la conception léniniste du parti : Rosa Luxembourg, les conseillistes, etc. (p. 80-94 et 135-170)
- jeudi 29 janvier et jeudi 5 février Analyse du réformisme et de la bureaucratie (p. 207-327)
- jeudi 19 février Analyse du stalinisme
- jeudi 26 février La recomposition du mouvement ouvrier à travers la montée des luttes aujourd'hui. (p. 327- 437)
- jeudi 4 mars La situation actuelle en Suisse et la Ligue Marxiste Révolutionnaire

(Suivant le rythme des discussion, il sera également possible d'aborder les apports de Lukacs et de Gramsci ; p. 170-207).

Le livre de Henri Weber est disponible à la librairie Cedips.



Comité Uni-Brèche

MEETING LUTTES ETUDIANTES

MERCREDI

EN FRANCE

26 MAI

avec un étudiant français

membre de la coordination nationale

17 H AUD. 3 ANCIENNE ACADEMIE

organisé par le C.U.B.

Depuis maintenant trois mois les étudiants français mènent une lutte déterminée pour l'abrogation de la réforme universitaire que veut imposer le gouvernement.

Durant ces trois mois la grève a peu à peu gagné l'ensemble des universités et a débouché sur de nombreuses manifestations de rue dans toute la France, culminant dans la manifestation nationale du 23 avril à Paris qui a regroupé plus de 60'000 étudiants, lycéens et collégiens.

Cette mobilisation sans précédent du mouvement étudiant depuis 1968 est exemplaire à plus d'un titre :

- le refus de la réforme est inclu dans une lutte plus générale contre l'école capitaliste et devant s'inscrire dans le cadre du combat de la classe ouvrière à l'égard du système de formation. Ainsi les revendications mises en avant vont de l'abrogation de la réforme de l'université et de la réforme Haby (pour les lycéens) à des revendications contre la main mise patronale sur l'université, contre l'uni de classe, contre l'uni sexiste, pour une uni ouverte aux travailleurs.

- la liaison avec les enseignants, les lycéens et les collégiens et avec l'ensemble du mouvement ouvrier a systématiquement été recherchée

- le mouvement s'est organisé démocratiquement. Des coordinations nationales regroupant des délégués élus en assemblée générale dans les facultés ont eu lieu régulièrement (Amiens 10 avril, Toulouse 17 avril, Paris 27, 28 avril, Lyon 5, 6 et 7 mai). Ces coordinations ont chaque fois fait le point du développement du mouvement, appelé et organisé les manifestations, discuté et voté sur la base des textes apportés par les diverses facultés, des textes définissant les axes et les perspectives de lutte.

Le mouvement s'est heurté à l'intransigence du gouvernement, qui a décidé de ne pas céder un pouce sur sa réforme, et face à cette intransigence il a avancé la perspective d'une grève générale de l'université en jonction avec les enseignants et les travailleurs. Cet élargissement de la mobilisation s'est heurté au blocage de certaines directions réformistes notamment l'UNEF (syndicat étudiant à direction majoritaire PC) et le SNE-SUP (syndicat enseignant à direction PC). Cependant le mouvement se poursuit et la dernière coordination réunie à Lyon appelle à continuer la grève. Elle a réaffirmé

l'exigence de l'abrogation de la réforme du deuxième cycle. Elle exige une semaine nationale de passage des examens et le refus de toute pénalisation pour fait de grève. La plate-forme revendicative a été complétée et l'organisation d'une table-ronde nationale avec les travailleurs et les enseignants sur la formation est avancée.

La perspective de grève générale sur l'université a été empêché par le SNE SUP et l'UNEF. Face au blocage des directions réformistes et à l'intransigeance du gouvernement, le mouvement s'oriente vers une lutte prolongée contre la mise en application de la réforme et contre tout le projet d'uni de classe. C'est dans ce sens qu'il faut placer l'appel à tous les comités de lutte pour se réunir les 20-21 mai à Lyon en vue de déboucher à la mise sur pied d'une organisation unitaire et permanente du mouvement étudiant, organisation qui devrait avoir pour tâche de mener cette lutte à long terme contre l'université capitaliste, pour défendre le point de vue des travailleurs sur le système de formation.

Dans l'immédiat le mouvement est confronté au problème des examens. Le gouvernement a décidé de faire payer aux étudiants leur grève, notamment en imposant des examens sur l'ensemble de la matière et propose pour y arriver un prolongement de l'année universitaire et des cours de rattrapage. Le mouvement quant à lui refuse catégoriquement toute pénalisation pour fait de grève et revendique des examens dans les conditions suivantes : imposer la tenue des examens sur le programme et les modalités sont décidées en AG.

Le mouvement maintient donc sa grève pour avoir le meilleur rapport de force pour imposer les revendications sur les examens.

En solidarité avec les étudiants français, participez au meeting et venez discuter sur les différents problèmes qui se posent dans cette lutte et aussi plus généralement des causes de la remontée du mouvement étudiant en France.

VENEZ TOUS AU MEETING !

SOLIDARITE AVEC LES LUTTES DES ETUDIANTS EN FRANCE !

COMITE - UNI - BRECHE

NON A LA NOUVELLE LOI UNIVERSITAIRE DU CONSEIL D'ETAT

COMMENT LA METTRE EN ECHEC ?

VENEZ DISCUTER : D O R I G N Y mardi 22 juin, dans le grand hall
à 12h 30

ANCIENNE ACADEMIE mercredi 23 juin aud. 2 à 12 h 15

Vraisemblablement à la sc^éssion du printemps 1977, le Grand Conseil vaudois discutera et votera une nouvelle loi universitaire remplaçant la loi de 1916. L'accouchement de cette loi aura été difficile : une commission extra-parlementaire y travaille depuis 1969 et a établi successivement pas moins de trois avant-projets. Malgré les différences entre ces 3 avant-projets, on peut constater qu'ils concordent sur plusieurs points :

- Les compétences du rectorat sont très fortement accrues
- la mise sous tutelle des différents instituts et facultés. Actuellement déjà le conseil d'état sur la demande du rectorat fait une enquête administrative en SSP, qui de fait vise les profs de gauche et l'organisation libérale des études
- Non reconnaissance pour les étudiants de liberté d'expression à l'intérieur de l'université
- Projet de participation qui se résume à une consultation des étudiants sur quelques problèmes mineurs. Sur toutes les questions importantes, les étudiants n'ont aucun droit de décision et ne sont même pas consultés.

Au cours des travaux de la commission extra-parlementaire, une députée et tous les représentants des étudiants et des assistants allaient démissionner jugeant que le rectorat et les autorités avaient un poids trop important dans cette commissions ce qui leur permettait de la manipuler.

D'ici la rentrée d'automne, le conseil d'état va publier le projet définitif qu'il soumettra au Grand Conseil. Sur toutes les questions importantes, il reprendra les principaux éléments qu'on trouve dans les avant-projets. Que signifiera concrètement une telle loi pour les étudiants ? Prenons quelques exemples :

NUMERUS CLAUSUS. Le conseil d'état en collaboration étroite avec le rectorat pourra décider chaque fois qu'il le juge nécessaire d'établir le numerus clausus

PLAN D'ETUDE, SCOLARISATION, EXAMENS. Les compétences accrues du rectorat lui permettrait de supprimer le peu d'autonomie qu'il reste aux étudiants dans l'établissement du plan de leurs études. Centralement le rectorat pourrait décider de mesures de scolarisation, y compris de mesures d'organisation des examens. Du reste le processus de scolarisation a déjà commencé, par exemple en Lettres, les examens de contrôle d'anglais en première année deviennent éliminatoires.

LIBERTE D'EXPRESSION le droit à la liberté d'expression n'est pas reconnu pour les étudiants et assistants à l'intérieur de l'université.

L'actuel système répressif (art. 96 bis) sera conservé.

On pourrait multiplier les exemples sans compter que la loi n'aborde pas des questions essentielles pour les étudiants comme par exemple le chômage qui les touche de plus en plus à la sortie de l'université.

DES LORS, NOUS DEVONS TOUT METTRE EN OEUVRE POUR FAIRE ECHOUER LA MISE EN PLACE DE CETTE LOI

Déjà un groupe de professeurs s'est opposé clairement à cette loi proposant un contre-projet qui est soutenu par la CUPEL. Nous organisons mardi 22 juin à 12h30 à Dorigny et le mercredi 23 juin à 12h15 à l'Ancienne Académie ces réunions de discussion dans la perspective de créer un comité d'action contre la nouvelle loi dont la tâche devrait être de faire une large information à l'intérieur de l'université et peut-être même à l'extérieur de l'université, de dénoncer la nature répressive de cette loi tout en lui opposant non pas un contre-projet, mais un programme de revendications concrètes (qu'il faudra discuter) sur tous les problèmes importants qui touchent directement les étudiants.

Il est important de nous réunir une première fois avant les vacances afin de pouvoir dès la rentrée entamer la campagne contre la nouvelle loi du conseil d'Etat ce qui nécessite une sérieuse préparation et l'élaboration d de tout un matériel (panneaux, brochure d'explication sur la nature de cette loi, programme de revendications, etc)

De plus, selon certaines informations, le Conseil d'Etat ou le rectorat organiserait une consultation des étudiants sur cette nouvelle loi ou ~~sur certains aspects de cette loi (participation, etc) pendant les vacances !!!~~

Si cela devait se confirmer, nous appelons tous les étudiants à boycotter une telle consultation.

pas de moyens collectifs de montrer son avis !

UN GROUPE D'ETUDIANTS CONTRE LA LOI
UNIVERSITAIRE

Assemblée Générale

sur la nouvelle loi universitaire

JEUDI 9 DEC.
18H15

RUMINE
(SALLE TISSOT)

ORDRE DU JOUR

1. ➤ Exposé de la situation concernant la révision de la loi vaudoise sur l'Université.
2. ➤ Une consultation a lieu : quelle est-elle ? (20' en penser ?)
3. ➤ Comment réagir à cette consultation ?
Proposition d'une journée d'information et de discussion.
4. ➤ Sur quels thèmes axer l'information et la discussion ?
5. ➤ Organisation concrète de la suite du travail.

Signé par :

- ✱ la CUPEL (Coordination universitaire provisoire des étudiants de Lausanne),
- ✱ le CUB (Comité Uni-Brèche),
- ✱ le GRELU (Groupe de réflexion étudiant sur la loi universitaire),
- ✱ la JECU (Jeunesse étudiante chrétienne de l'Université),
- ✱ le Comité provisoire des étudiants en droit,
- ✱ l'AEML (Association des étudiants en médecine de Lausanne),
- ✱ le Comité des étudiants HEC,
- ✱ le GAEL (Groupe autonome des étudiants de Lausanne).

1276

DENEZY

ANCIENNE CURE

11 et 12 decembre 1976

WEEK - END DE
REFLEXION SUR

LA PARTICIPATION

ORGANISE PAR LE

GRELU

" L'essentiel n'est
pas de gagner, mais
de participer "

Baron P. de C..

GROUPE DE REFLEXION
ETUDIANT SUR LA
LOI UNIVERSITAIRE

PROGRAMME DU WEEK-END

SAMEDI 11 DECEMBRE

- 14 h. 00 Arrivée des participants
- 14 h. 30 Souhaits de bienvenus, indications pratiques
- 14 h. 45 Exposé de Mlle Anna MURALT, membre du bureau de l'Union Nationale des Etudiants Suisses (UNES), sur:
" Gegenwärtiger Stand der Mitspracherechte an verschiedenen deutschweizer Universitäten "
- Discussion
- 15 h. 30 Exposé de M. Ronald CHESSEX, vice-recteur à l'Université de Genève, sur:
" La participation à l'Université de Genève "
- Discussion
- 16 h. 15 Exposé de M. Peter KREBS, membre du bureau de l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Fribourg AGEF, sur:
" La participation à l'Université de Fribourg "
- Discussion
- 17 h. 00 Pause
- 17 h. 30 Exposé de M. Pierre MOOR, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne, sur:
" Aspects juridique et pratique de la participation "

Discussion

- 18 h. 15 Exposé de M. Pierre BONNARD, Professeur à la Faculté de Théologie à l'Université de Lausanne, sur:
" Quelques réflexions sur la participation "
- Discussion
- 19 h. 00 Pause
- 19 h. 30 Souper
- Détente - discussions - Apportez avec vous guitare ou autres instruments de musique; nous favorisons les jeunes talents !

DIMANCHE 12 DECEMBRE

- Déjeuner
- 9 h. 00 Introduction aux travaux de groupe
Travaux de groupe (Objectifs, étendue, portée de la participation, etc..)
- 12 h. 00 Dîner
- 14 h. 00 Mise en commun et synthèse des travaux de groupe
- 16 h. 00 Conclusions
- 16 h. 30 Chant d'adieu et thé d'au-revoir

BUT DE CE WEEK-END

- Favoriser les contacts entre étudiants intéressés à la participation et conscients que l'Université est aussi notre Université
- Partager nos préoccupations sur la vie à l'Université notamment sur l'élaboration d'une nouvelle loi

ORGANISATION

Le GRELU - Groupe de Réflexion Etudiant sur la Loi Universitaire - fondé le 22 mai 1975 dans le but d'informer les milieux universitaires et politiques de la révision de la loi sur l'Université. Depuis le 18 novembre 1976, ce groupe est reconnu par l'Université de Lausanne.

INSCRIPTION

Au moyen du bulletin ci-joint, à renvoyer dûment rempli au GRELU - Chemin du Moléson 10

1012 LAUSANNE

Tél: 021 / 23 88 41

CCP: 10 - 63 84

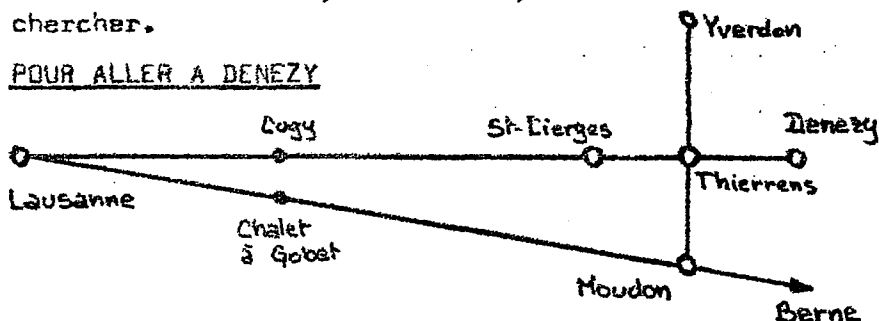
Une contribution de fr 15.- aux frais d'organisation sera demandée à chaque participant. Possibilité de payer à notre CCP ou sur place le 11 décembre.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LUNDI 6 DECEMBRE 1976

MOYEN DE TRANSPORT

Les personnes ne disposant pas d'un moyen de transport sont priées de nous l'indiquer et de se trouver, samedi 11 décembre, à 13 h. 15, devant l'entrée principale du Palais de Rumine, à Lausanne, où on viendra les chercher.

POUR ALLER A DENEZY



RENDRE L' OPPRESSION ENCORE PLUS OPPRES-
SIVE, EN Y JOIGNANT LA CONSCIENCE DE
L' OPPRESSION (Marx K.)

Nous n'avons pas à discuter d'un régleme-
nt interne. Le capitalisme mo-
derne impose à chacun un rôle dans la passivité généralisée. L'étudiant
n'échappe pas à cette loi. Mais il a en plus la culpabilité. La culpabi-
lité c'est la crainte de perdre l'amour de l'autorité. Il est comme So-
crate, il importune sans relâche ses concitoyens mais s'incline devant
les lois (cf. "Flagellation et vocation pédagogique" de Krafft-Ebbing).
Il est un rôle provisoire qui le prépare au rôle définitif qu'il assume-
ra, en élément POSITIF et conservateur, dans le fonctionnement du systè-
me marchand. En un temps où une partie croissante de la jeunesse s'af-
franchit de plus en plus des préjugés moraux et de l'autorité familiale
pour entrer très tôt dans des relations d'exploitation ouverte, l'étu-
diant se maintient à tous les niveaux dans une "minorité prolongée",
irresponsable et docile. Si sa crise juvénile tardive l'oppose quelque
peu à sa famille, il accepte sans mal d'être traité en enfant dans les
diverses institutions qui régissent sa vie quotidienne. Parfois il con-
teste.

DANS UN SYSTEME POURRI, LE MEILLEUR EST
LE PIRE (Bichsel P.)

La contestation c'est la "révolution" intelligente, constructive, toutes
les oppositions sauf l'essentiel venant de la base ouvrière, l'aménage-
ment des structures répressives et périmées et n'en garder que l'aspect
répressif. La contestation ne fait que refléter la dégradation du systè-
me d'enseignement et la montée de la technocratie. Le refus de certai-
nes conditions existantes ne consiste pas à se tenir à côté, à se mar-
ginaliser. Le refus de ces conditions implique qu'on les attaque. Il
implique le NEGATIF ! L'activité de diviser est la force et le travail
de l'entendement, de la puissance la plus étonnante et la plus grande
qui soit, ou plutôt de la puissance absolue, la puissance prodigieuse
du négatif. Regarder le NEGATIF en face est le pouvoir magique qui con-
verti le négatif en être.

A LA FACILITE AVEC LAQUELLE L'ESPRIT SE SATISFAIT PEUT SE MESURER
L'ETENDUE DE SA PERTE. (Hegel)

Farfelu semble-t'il? au regard de la majorité muette et de la plupart
des minorités agissantes celui qui propose le négatif. Mais alors qu'en
est-il donc de ceux qui proposent plus de liberté dans l'université
(cf. contre-projets) dans une société dominée et dominée de façon tel-
lement anachronique que les gymnasiens doivent se suicider pour avoir
l'orraire libre? Esclave stoïcien, l'étudiant se croit d'autant plus
libre que toutes les chaînes de l'autorité le lient. Il se prend pour
l'être social le plus "autonome" alors qu'il relève directement et con-
jointement des deux systèmes les plus puissants de l'autorité sociale:
la famille et l'Etat. Il est leur enfant rangé et reconnaissant. Sans
y être contraint, il sépare de lui-même travail et loisirs, tout en pro-
clamant un hypocrite mépris pour les "bosseur", il entérine toutes les
séparations et va ensuite gémir dans divers cercles religieux, sportifs,
politiques ou syndicaux, sur la non communication. Il est si bête et
si malheureux qu'il va même jusqu'à se confier spontanément et en masse
au contrôle parapolicier des psychiatres et des psychologues. L'étudiant
ne peut se révolter contre rien sans se révolter contre ses études.
L'extrême aliénation de l'étudiant ne peut être défitée que par la criti-
que de la société toute entière. En aucune façon cette critique ne
peut se faire sur le terrain étudiant: l'étudiant, comme tel, s'arro-
ge une pseudo-valeur qui lui interdit de prendre conscience de sa dépos-
session réelle et, de ce fait, il demeure au ccable de LA FAUSSE
CONSCIENCE.



UNIVERSITE:

L'ETAT IMPOSE SES SOLUTIONS A LA CRISE, LUTTONS AVEC LE MOUVEMENT OUVRIER ET POPULAIRE CONTRE SA POLITIQUE!

Il serait bien étonnant que, dans la société capitaliste et impérialiste suisse, durement secouée par une crise économique profonde (la plus profonde en Europe avec près de 300.000 postes de travail liquidés en 2 ans et 30.000 prévus en moins pour cette année 77 par les économistes bourgeois eux-mêmes), le secteur universitaire échappe aux efforts de restructuration et aux plans d'économie de la bourgeoisie et de son Etat. Ceci d'autant plus que la crise et le redimensionnement économique qu'elle implique pour les capitalistes, posent des exigences nouvelles pour la formation des cadres, des gestionnaires et des fonctionnaires que produit l'université bourgeoise.

Jusqu'à aujourd'hui, les capitalistes et l'Etat bourgeois ont tenté de faire payer la crise à la classe ouvrière et aux couches populaires par les licenciements, les fermetures d'entreprise, les baisses de salaire, l'augmentation du coût de la vie, des impôts (TVA), des assurances, etc.... Cette attaque aux intérêts ouvriers et populaires a pu être largement camouflée grâce au renvoi massif de travailleurs immigrés et par la possibilité pour le capitalisme suisse, par sa nature impérialiste, de renforcer le pillage et l'exploitation des pays du troisième monde. Mais cette attaque a suscité une opposition grandissante des travailleurs qui ont renoués avec la lutte ouverte contre le capital par la grève et les occupations d'entreprise, de même qu'une méfiance et une opposition croissantes des couches populaires, des paysans notamment, à la politique de l'Etat.

L'Université est pour l'essentiel restée durant cette période ce vase clos où la bourgeoisie forme les cadres dont elle a besoin, impose sa domination politique et idéologique, modèle ses successeurs. Jusqu'à aujourd'hui, seul le personnel administratif a été touché par les limitations de crédits et les pressions sur l'emploi opérées par l'Etat, ainsi que quelques assistants ou enseignants du corps intermédiaire. D'autre part, ce n'est qu'une fois leurs études terminées, que des étudiants, en nombre croissant, se trouvent confrontés à des problèmes d'emploi. Mais cette situation n'a pas engendré de réactions organisées significatives ni du personnel administratif ni des étudiants.

C'est dans cette période que l'Etat bourgeois envisage de poursuivre le renforcement de sa mainmise politique et idéologique sur l'institution universitaire dans son ensemble. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a élaboré un avant-projet de loi universitaire allant dans ce sens. L'Etat veut assurer son pouvoir au sein de l'Université, augmenter les compétences du Recto-

rat à son service, avoir les mains libres pour imposer le Numerus Clausus, restreindre les crédits des facultés, intégrer au maximum dans un souci de rentabilisation les secteurs scientifiques de l'Université et l'industrie privée. Il veut finalement disposer d'une université répondant aux besoins nouveaux d'une économie en pleine restructuration.

Les oppositions à ce projet, qui ont pris la forme de contre-propositions (du GRT notamment), ne sont que formelles. Elles vont dans le sens de demander la possibilité pour les professeurs, le corps intermédiaire, le personnel administratif et les étudiants de s'exprimer sur le devenir de l'université, sur sa fonction qui devrait être "prospective et critique". Mais ce contre-projet n'est finalement qu'une manière différente de gérer l'Université, en visant à l'intégration des étudiants principalement aux prises de décision, sans remise en cause réelle de sa fonction et de sa soumission aux impératifs économiques capitalistes. Pour s'en convaincre, il suffit de voir que le Rectorat, sous la pression des étudiants, propose lui-même la journée d'information sur la loi. Il est prêt à discuter, il est même favorable à ce que toutes les opinions s'expriment dans un débat "démocratique", à condition que rien ne change et que personne ne remette en cause, par une opposition effective, les projets de l'Etat.

Car c'est bien là la question! On organisera tous les débats, colloques, séminaires ou autres, on fera même parler des personnes "extérieures à l'Uni", rien n'y fera si tous ceux qui refusent cet avant-projet de loi ne s'organisent pas pour s'y opposer pratiquement, à l'intérieur de l'Université. Personne ne doit se faire d'illusions sur la possibilité de l'améliorer en dehors d'un rapport de force réel, alors que les partis bourgeois vont prendre fait et cause pour lui (ou pour le même, un zeste plus libéral) et l'adopter lors de la votation au Grand Conseil. La journée organisée par le Rectorat est pipée d'avance. Pour éviter de tomber dans le panneau, il s'agit de ne pas se limiter à se prononcer sur tel ou tel aspect de la loi ou du contre-projet, comme il le souhaite, ce qui finalement ne déboucherait que sur le statu quo. Nous devons discuter concrètement comment refuser le renforcement de la mainmise complète de l'Etat sur l'Université, comment s'organiser pour lutter contre cette loi. Tout le reste ne sera que palabres académiques.

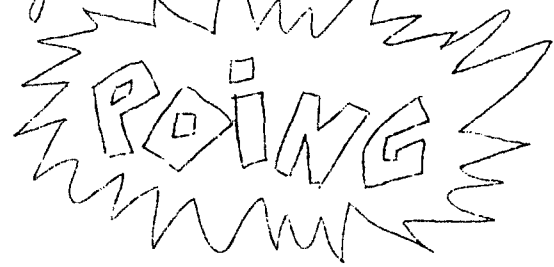
NON A L'AVANT-PROJET DE LOI SUR L'UNIVERSITE!
POUR UNE JOURNEE DE LUTTE, CONTRE UNE JOURNEE DE PALABRES SOUS LA HOULETTE
DU RECTORAT !

De même que la classe ouvrière et les couches populaires s'affrontent toujours plus à la politique antipopulaire de l'Etat, les étudiants doivent eux aussi lutter contre l'ennemi commun, non pour la défense corporatiste de leurs privilèges, mais pour élargir au maximum le front de lutte contre l'Etat bourgeois. Ce n'est qu'en ralliant le mouvement et en luttant avec ceux qui subissent pratiquement et quotidiennement l'exploitation et la domination de la bourgeoisie, que les intellectuels remettent réellement en cause le rôle qui leur est attribué dans cette société de classe par le capital et son Etat.

LUTTONS AVEC LE MOUVEMENT OUVRIER ET POPULAIRE CONTRE LA POLITIQUE DE LA
BOURGEOISIE ET DE SON ETAT !

Le Comité Uni-Brèche

Vous invite à faire le



* DANS LE MOUVEMENT CONTRE LA LOI PLUSIEURS PROBLEMES SONT APPARUS SANS QU'ON LES ATTAQUE DE FRONT :

⇒ Qui sont ceux qui méprisent nos revendications, attaquent nos conditions d'études ? quels intérêts poursuivent-ils en consolidant contre notre volonté une université répressive et sélective ?

⇒ Comment augmenter notre force ? faut-il, comme d'aucuns le prétendent, attendre d'avoir avec nous les 4000 étudiants que compte l'uni pour entreprendre une action, ou, au contraire, comme le disent certains, compter sur la vertu exemplaire d'actions mémorables pour entraîner "la majorité" ?

⇒ Comment organiser des mobilisations ponctuelles (comme aujourd'hui contre la loi) avec une action à long terme sur des questions précises (bourses, crèches, examens, débouchés etc) ?

⇒ et bien sûr : comment réaliser une unité efficace de tous ceux qui veulent lutter contre la situation actuelle à l'uni ?

LA CLARIFICATION DE CES QUESTIONS NOUS SEMBLE DECISIVE POUR TOUTE LUTTE FUTURE

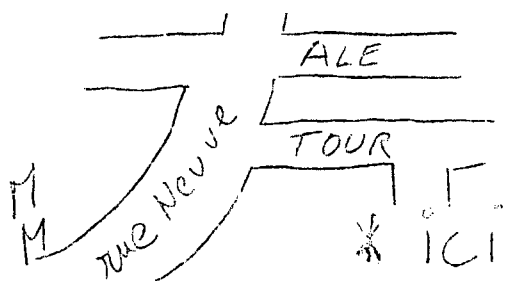
C'est pourquoi nous vous invitons à venir en débattre avec nous :

JEUDI 24 novembre
18h30

à la librairie

LATAUPE

me de la Tour
8 bis



A PROPOS DE LA LOI UNIVERSITAIRE:

Quelle lutte mener dans l'université bourgeoise ?

Il est utile de rappeler quelques banalités sur l'université dans cette société, face à l'indétermination et à la confusion entretenues sur cette question au sein même du mouvement. Ce n'est pas si compliqué, mais c'est indispensable pour comprendre la situation concrète où nous sommes, et on ne peut pas le faire sans partir d'un point de vue. Exprimons-le:

— nous vivons dans une société capitaliste: ce mode de production basé sur l'extorsion de plus-value, en est arrivé aujourd'hui à son stade impérialiste, le plus grand ennemi du développement et de la survie de l'humanité. Les grandes divisions qu'il développe entre hommes et femmes, villes et campagnes, manuels et intellectuels (par exemple), ne sont pas sans incidence (eh oui !) sur la situation actuelle.

— car cette société doit former professionnellement des gens pour faire tourner et encadrer son mode de production. Elle ne les formera, cela va sans dire, que dans le sens utile à sa propre reproduction (aurait-elle vraiment besoin d'une "université critique"? Il faut tordre le cou à cette idée: il n'y a pas de "rôle critique" de l'université, il y a par contre des gens qui critiquent son rôle, et qui, pour le faire, ne sont pas obligés d'y être).

— l'impérialisme, c'est le pillage, c'est la guerre, c'est la centralisation accrue des richesses dans les mains d'une minorité, c'est le développement anarchique des forces productives, c'est la crise: rien d'étonnant à ce que périodiquement l'Etat se voie obligé de réajuster ses écoles aux besoins du développement capitaliste, qu'il soit toujours "en retard" d'une restructuration.

LA FIN DE LA "DEMOCRATISATION DES ETUDES"

On sait que pendant les années de "croissance", il y a eu la prétention de faire accéder aux études supérieures même les enfants des couches prolétarisées et de la petite-bourgeoisie. Mais qui peut prétendre qu'il y ait jamais eu plus de 3 o/o de fils de travailleurs productifs à l'université ? Ce qu'il y a eu par contre, c'est une série de "facilités" pour ce qui est des problèmes matériels, qui représentaient tout de même un progrès, même si la sélection de classe a une base matérielle plus profonde.

Aujourd'hui la crise... "Pléthore" d'enseignants, augmentation du nombre d'heures et d'élèves par classe, vidage des stagiaires... voilà un exemple de crise des débouchés pour l'enseignement, il y en a d'autres. Ce qu'il y a au fond, c'est depuis quelque temps une sélection poussée des cadres que la bourgeoisie emploie, petits et grands. Le contrôle, surtout idéologique, passe matériellement par la scolarisation accrue des études, le tri à l'entrée (Numéris Clausus) et à la sortie (examens) entre autres. Ce n'est plus l'université libérale, c'est celle du capital monopoliste.

L'ennui, c'est qu'il faut développer cette transformation sans trop provoquer de contradictions à l'intérieur (elles sont toujours gênantes, vu l'impact traditionnel de l'université dans la vie politique du canton). Ce qui rend le moment favorable pour ceux qui veulent accomplir ce sinistre office, c'est de façon générale la fin du mouvement de la jeunesse des années 71/74 (luttés dans les écoles, l'armée, etc...), et plus particulièrement l'inexistence d'associations de défense

des intérêts étudiants et de regroupements déterminés capables de rallier rapidement une partie importante des étudiants aux propositions de lutte.

Le sucre qui doit permettre d'exercer leur triste besogne de conciliateurs à ceux qui voudraient nous faire croire qu'on pourrait accommoder la loi avec les intérêts de la majorité des étudiants, c'est l'extension de la corruption des professeurs en leur faisant croire à un pouvoir accru par le Sénat et les facultés, c'est la mise sur pied d'instances de participation. Il s'agit en effet de désarmer au maximum l'opposition des profs libéraux, des démocrates. Pour ce qui est de la participation, son côté bidon est évident. Seulement, comme elle sera instaurée, il est inutile de se contenter de glapir contre ce "piège", il risque de fonctionner de toute façon. La question sera plutôt de voir comment il est possible d'utiliser cet instrument à notre profit (pensons aux assemblées de délégués des gymnases ces dernières années.). Ce qui est sûr, c'est que même si certains ténors de groupements pensent sans doute déjà y entamer leur carrière de "gauche", il n'y a pas actuellement de mouvement d'étudiant assez fort pour savoir utiliser ces instances en en démontrant la nature hypocrite tout en s'en servant au maximum.

L'ATTAQUE DE L'ETAT

Nous parlons bien de l'Etat qui dirige cette société, et cette uni en particulier, au plus grand profit du capital monopoliste. Nous parlons ensuite du rectorat qui n'est que l'agent dévoué des bourgeois dans cette institution.

La possibilité de sanctions disciplinaires, de renvoi d'étudiants poursuivant "anormalement" la durée de leurs études ou ayant écopé d'une sanction pénale, les retraits ou les diminutions de bourses et prêts d'étude, le Numéris Clausus, qui cela vise-t-il ? Les fils-à-papa et les futurs larbins de la bourgeoisie, chiens-de-garde de son idéologie qui font circuler aujourd'hui une contre-pétition à la nôtre ? Ou bien ceux qui doivent travailler pour vivre en étudiant, ceux qui ne font pas les meilleures notes au bac ou après parce qu'ils ont autre chose à faire qu'à mouiller pour leurs études, ceux qui ne viennent pas au cours parce qu'ils s'y endorment ?

Nous affirmons avec le camarade Mao Tsé-toung que dormir au cours, les courber ou y faire autre chose est un signe de bonne santé idéologique !

Cette loi va gêner tous ceux qui voudraient se bercer d'illusions sur la neutralité du savoir et des études qu'on leur accorde; il est difficile de jouer les innocents pudiques face au caractère de classe de cette attaque: ce sont les étudiants qui doivent travailler, les boursiers, les réfractaires enfin, qui sont visés.

OU EN SOMMES-NOUS ?

150 personnes à la première assemblée générale, 30 en médecine, 35 en lettres, 38 en SSP, 50 en théologie, 15 en sciences, 25 à l'AG des boursiers, 60 en droit (mais opposés à la lutte)... 3 en HEC !, une soixantaine pour l'action d'agitation au Dies; "toujours les mêmes", pleurnichent les conciliateurs et les défaitistes, "c'est déjà pas mal" disent les autres.

Nous pensons que 200 personnes (sans doute bien plus après l'AG de jeudi) prêtes à lutter contre une loi en Suisse, c'est déjà beaucoup... à condition qu'elles représentent une opposition unie et déterminée. Ce n'est pas encore le cas...

La tradition des palabres estudiantines a la peau dure. La plupart des assemblées prennent peu ou pas de résolutions pratiques, pas mal de gens en ressortent blasés ou écoeurés.

— Le réflexe parlementariste d' "on ne peut rien faire sans la majorité" se traduit par la minimisation des rassemblements pratiques, par l'esprit timoré face aux propositions de lutte.

— Nous disposons depuis janvier d' une plate-forme de critiques et de revendications votée par 600 étudiants, mais la question de la mise en pratique de ces revendications est loin d'être résolue.

ASSEZ DE PAROLES, DES ACTES !

L'esprit timoré, la peur des autorités et du mouvement, la conciliation opportuniste et procédurière sont nos pires ennemis. Tout le monde sait qu'on ne peut avoir et le beurre et l'argent du beurre: quand on veut obtenir quelque chose, il faut lutter pour l'obtenir. Or dans le cas présent, on s'oppose à l'Etat cantonal, et les échéances sont rapides: l'entrée en matière sur le projet sera adoptée le 21, la discussion aura lieu quelques jours plus tard.

Nous voyons que l'ennemi concret c'est l'Etat, qui met en place une loi au service du capital monopoliste. Nous voyons que les plus visés sont de fait tous ceux qui ne correspondent pas au moule de l'étudiant docile et argenté, c'est-à-dire ceux qui se révoltent contre l'idéologie de la bourgeoisie ou qui, tout simplement, ne peuvent pas se la payer. Ce ne sont pas TOUS les étudiants qui sont visés; prétendre en gagner la plus grande partie est une hypocrisie, le meilleur moyen de liquider la lutte possible. Il faut donc se donner les moyens de

regrouper les étudiants les plus conscients de cet état de chose, condition pour manifester une opposition claire et déterminée à ce projet.

Cela implique pour nous:

1) La dénonciation des propositions unanimistes (elles n'ont pas de base matérielle à leur réalisation).

2) La critique et la lutte contre la mollesse (en fait la trouille ou la collaboration devant les autorités).

3) Le regroupement d'un noyau d'étudiants avec des positions claires sur la caractère bourgeois de ce projet et de la nature de l'Etat qui l'élabore.

Nous proposons à tout le mouvement d'entrer en matière à cette assemblée sur les mesures de lutte suivantes, qui ne sont pas simples à réaliser mais qu'il FAUT mettre en pratique même en petit nombre.

1) L'organisation d'une journée d'information dans les locaux universitaires pour lundi (jour de l'entrée en matière au Grand Conseil) avec affiches, stands, signature de la pétition, afin d'élargir la base du mouvement dans un premier temps. Il s'agit de convaincre la majorité des étudiants de la légitimité de notre point de vue, donc par là même de se donner la capacité d'isoler les réactionnaires, de leur interdire de se prétendre "porte-parole de la majorité silencieuse".

2) Comme l'entrée en matière sera acceptée par le Grand Conseil, le moment le plus fort pour nous sera la journée des débats proprement dits (le mercredi ?). Il faut se mettre en grève même à peu, être présents toute la journée dans l'université, oser intervenir aux cours pour appeler à l'arrêt des cours et à une manifestation dans la journée.

3) Nous proposons une manifestation ce jour-là, et non le 21 (entrée en matière). Le "soutien" aux interventions du PS-POP n'est pas principal pour nous. Ce qui l'est, c'est une bonne préparation pour deux journées au moins de mobilisation pour le jour qui est objectivement le moment fort de l'adoption de la loi.

Nous appelons tous ceux qui sont d'accord avec notre point de vue et nos propositions à venir en DISCUTER AVEC NOUS POUR LES METTRE EN PRATIQUE

**LE VENDREDI 18 A 17 h. 30 A LA CHANNE VALAISANNE
(Place du Tunnel; petite salle au fond du café)**

Organisation Communiste

LE DRAPEAU ROUGE 

Case 2574 1002 Lausanne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MARDI 1^{er} NOVEMBRE 17 H 30
RUMINE SALLE TISSOT

ORDRE DU JOUR:

- 1. EXPOSE SUR L'ETAT DE LA LOI UNIVERSITAIRE
- 2. EXPOSES INTRODUCTIFS SUR LA PARTICIPATION ET L'UNIVERSITE OUVERTE
- 3. DEBAT SUR LES MOYENS DE LUTTE A PROPOSER DANS LES FACULTES

Comme vous devez le savoir, le projet définitif de Loi sur l'Université de Lausanne va passer au vote devant le Grand Conseil à la mi-novembre prochain.

Sur les points essentiels pour les étudiants, le Projet ne réalise aucune amélioration par rapport au 4ème Avant-Projet refusé massivement par une A.G de 600 étudiants le 14 janvier dernier:

En effet ce Projet:

- ne garantit pas la liberté d'expression pour tous à l'Université (art. 59).
- ne prévoit pas de véritable participation dans les facultés et au Sénat.
- donne la compétence au Conseil d'Etat de décider le N.C. ce qui facilite son introduction (art. 73)
- permet au Rectorat de renvoyer définitivement un étudiant jugé par lui incapable de poursuivre des études régulières indépendamment de motifs disciplinaires... (art. 78)
- ne reconnaît aucune fonction critique à l'Université et maintient le caractère élitaire de cette institution
- introduit une discrimination entre étudiants suisses et étrangers au moment de leur inscription (art. 73).

Une première conclusion s'impose: on s'est foutu de notre gueule!

La deuxième est qu'il est urgent de déterrer la hache de guerre.

Nous vous invitons donc à participer à une A.G des étudiants afin de préciser nos objectifs et d'organiser la suite de notre lutte.

Cette A.G aura lieu le mardi 1er novembre à 17h30 au Palais de Rumine.

PETITION ADRESSEE AU GRAND-CONSEIL

Les soussignés demandent au Grand-Conseil de ne pas entrer en matière sur le projet de loi universitaire, projet qui ne tient aucunement compte des résolutions adoptées par les étudiants lors de la consultation sur l'avant-projet en janvier 1977.

En effet, ce projet :

- ne garantit pas la liberté d'expression pour tous à l'Université
- ne prévoit pas de véritable participation au niveau des facultés et du Sénat
- ne reconnaît aucune fonction critique à l'Université et maintient le caractère élitaire de celle-ci
- donne la compétence au Conseil d'Etat de décider de l'introduction d'un Numérus Clausus, facilitant ainsi son introduction
- introduit une discrimination entre étudiants suisses et étrangers au moment de leur inscription
- permet au rectorat de renvoyer un étudiant s'il a été condamné pénalement
- permet au rectorat de renvoyer un étudiant jugé incapable de poursuivre des études régulières, indépendamment de motifs disciplinaires (ce dernier article, à mettre en relation avec les nouveaux barèmes cantonaux pour les bourses d'études absolument scandaleux, constitue une attaque directe contre les étudiants d'origine populaire ou devant travailler pour subvenir à leurs besoins)

Par ailleurs, les soussignés affirment leur volonté d'utiliser tous les moyens d'action possibles pour faire aboutir leurs revendications.

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>SIGNATURE</u>
------------	---------------	----------------	------------------

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.
- 13.

ATTENTION : cette pétition est à ramener à l'assemblée générale de tous les étudiants, jeudi 17 nov. à 17h, aula du Palais de Rumine, qui décidera des modalités de sa transmission au Grand-Conseil.

~~1973~~
~~Le projet de loi sur l'Université~~

• MOBILISONS-NOUS CONTRE LA LOI!

Le Conseil d'Etat veut sanctionner par la ^{sortie} nouvelle loi sur l'Université, qui doit être débattue ces jours au Grand Conseil, ~~une~~ ^{une} conception de la politique universitaire qui fait une grande place à ceux qui acceptent le rôle d'"élite" que l'Université veut leur faire jouer.

• NON À L'UNIVERSITÉ

~~POUR L'ÉTAT~~

^{la nouvelle loi} ~~Alors que le G.C. va enfin~~
Ne faisons pas les culottes!

~~Contre la nouvelle loi:~~

- débat mobil. le CE se fait de notre querelle.
⇒ nouveau projet apparaît ^{l'aspect} ~~la situation~~ ^{le} rôle répressif de l'Université et le rôle sélectif de formation d'une élite.

exemples

Le CE
se moque
du pit de vue des étudiants

- groupe des bourses, bourses etc...

Organisation Communiste

LE DRAPEAU ROUGE

Réd. resp: D. Girardin

Case postale 116 1213 Onex

POURQUOI NOUS AVONS RAISON DE NE PAS BAISSER LES CULOTTES !

La mobilisation actuelle des étudiants contre la loi universitaire est marquée par une lutte politique vigile au sein même du mouvement. Ce fait n'étonnera que ceux qui croient que le point de vue bourgeois n'est représenté qu'au rectorat et au Grand Conseil. Les carriéristes et les "élites" étudiants n'attendent pas toujours d'avoir posé leur cul dans un fauteuil en cuir pour défendre les idées de collaboration et de soumission aux intérêts bourgeois. Les plus clairs à cet égard sont d'ailleurs ceux qui se préparent dès l'université à une fructueuse carrière de "gauche". Est-il besoin d'être plus clair ?

Cette mise au point effectuée, il nous faut comprendre pourquoi ce type de contradiction n'est que peu ou pas apparu dans les mouvements antérieurs (en janvier 77, en 75 contre le Numéris Clausus). A notre avis, c'est parce que l'attaque de l'Etat a changé, ce qui force chaque courant à se définir plus clairement. Il ne s'agit plus de discuter en commission d'étude des caractères de la loi ou de "l'université que nous voulons". Il ne s'agit plus de critiquer raisonnablement un avant-projet en présence de professeurs et avec l'assentiment du rectorat. Il s'agit de s'opposer à une série de mesures injustes, scélérates, liberticides qui caractérisent la politique bourgeoise et cette loi en particulier.

- possibilité de Numéris Clausus,
- possibilité de renvoi d'étudiants poursuivant "anormalement" leurs études ou ayant écoupé d'une sanction pénale,
- pouvoir accru du rectorat,
- retrait ou diminution des bourses et prêts d'études.

Cette loi est-elle injuste, oui ou non ? Cette loi se fait-elle à notre détriment oui ou non ? Nous a-t-on consulté, a-t-on tenu compte de notre point-de-vue ? NON ! L'Etat et le rectorat nous méprisent, ils se foutent de notre gueule et veulent faire passer cette loi sur notre dos en spéculant sur notre mollesse ou sur leurs alliés naturels dans l'université : les conciliateurs, ceux qui soumettent toute lutte à leurs objectifs politiques parlementaristes, ceux qui appellent les étudiants à ne pas se mobiliser pour participer à un débat "à chaud" (comprenez : lorsque la loi viendra de passer) avec des parlementaires.

En effet, lorsqu'on s'oppose aux mesures de lutte, qu'on prétend qu'il est inutile d'en faire plus, qu'un travail de commissions et de délégations est le maximum qui puisse être fait, qu'une manifestation ou une journée d'action : "c'est ridicule", que proposer plus qu'une remise de pétition en manifestant c'est des "gamineries", comme le disait à l'AG de jeudi un grand garçon des "jeunesses communistes", qui défend-on ? Une minorité de collaborationnistes, de mouilleux, d'élitaires grand-bourgeois ou d'étudiants trompés par eux ont quitté l'AG après avoir été minorisés sur le vote démocratique des mesures de lutte. Aujourd'hui, du haut de leur mépris, ils n'espèrent qu'une chose : que le mouvement s'écrase pour qu'ils puissent lui dégueuler dessus, en faire porter le chapeau à l'Organisation Communiste.

le Drapeau Rouge. Cette attitude véreuse les discrédite déjà aux yeux de tous les étudiants sincères qui veulent s'opposer à la loi et osent lutter. Ces sinistres liquidateurs s'en prennent ainsi non pas seulement à l'OC le Drapeau Rouge, mais à tous ceux qui n'ont pas encore le cerveau amolli par le poison collaboratichniste élitaire de l'idéologie bourgeoise.

Nous critiquons sévèrement ceux qui sont prêts aujourd'hui à se réjouir de l'échec d'une juste lutte. Sous prétexte de "réalisme" et de défense "conséquente" de nos intérêts, ils font ouvertement le jeu de l'Etat et du rectorat.

Quelques exemples encore des arguments de ceux qui ne font pas confiance dans la capacité du mouvement d'agir sur la réalité:

- "cette lutte n'a pas d'écho" (une déléguée du groupe femmes), le jour même ou 24H publie le communiqué de presse des étudiants et où la Tribune passe un article titrant "tous contre la loi".
- "on ne trouvera personne" (la même) pour Dorigny, alors que 13 étudiants se sont annoncés pour organiser le travail d'agitation à Dorigny.
- "vous divisez le mouvement" après avoir quitté l'AG de jeudi, sabté les assemblées de délégués (en ne convoquant que ceux qui étaient prêts à approuver un tract scandaleux appelant les étudiants à ne pas participer au cortège et à l'AG d'aujourd'hui).
- "si on est moins de 70 lundi, on dénonce Drapeau Rouge" (LMR). Bravo à ce grand révolutionnaire qui se prépare déjà à être le fossoyeur du mouvement !

EST-CE SUR CES BASES QUE NOUS ALLONS CONSTRUIRE UN MOUVEMENT D'OPPOSITION REBELLE A CETTE LOI ? POUVONS-NOUS COMPTER SUR DE TELS MACOUILLEURS SCELERATS ET HYPOCRITES POUR DEFENDRE NOS INTERETS ?
NON.

NE BAISSONS PAS LES BRAS !

DECIDONS A L'AG DE CE SOIR DEJA DES SUITES PRATIQUES DU MOUVEMENT.
STABILISONS NOS FORCES EN UN COMITE DE LUTTE !

Organisation Communiste le Drapeau Rouge
case postale 2574
1002 LAUSANNE

21.11.77